

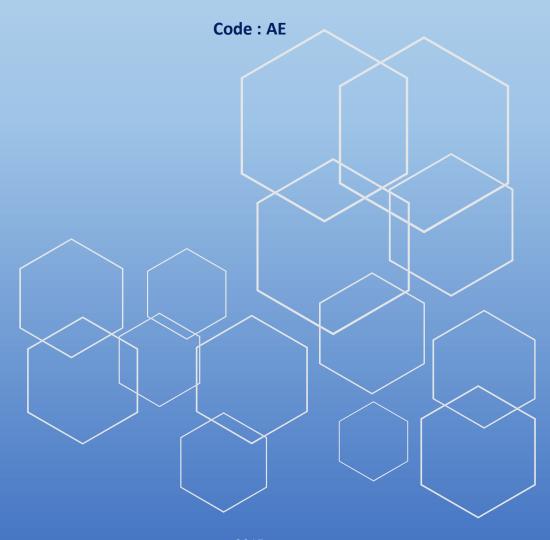






AGRICULTEUR ELEVEUR

DOCUMENTS REFERENTIELS



2015

TRANOBEN'NY ASA

Equipe de production

La production du présent document « Référentiel de diplôme pour le CAP Agriculture - Elevage» a été effectuée par l'équipe du « Tranoben'ny Asa Don Bosco » et Monsieur Zakaria ROBISON, consultant.

Liste des personnes consultées

Nom et Prénom (s) Fonction et organisme

MIANDRARIVO John TADB RAMANOVOSOA Heritiana TADB RAZANAKOTO Dera Hervé TADB

ANJARASOA Najoro Technicien Coopérative FANOITRA RABEMANANJARA Joseph Patrice Technicien Coopérative FANOITRA

BERNARD Dir. Tech FERME CERES

Liste des fermes / entreprises consultées

FIFAMANOR Antsirabe VACHE LAITIERE ANTSIRABE
FERME MME FABIENNE POULET DE CHAIR ALAKAMISY FENOARIVO
JARDIN DE VALMONT AGRICULTURE AMBATOBE

Liste des abréviations :

APC Approche par les compétences
 AST Analyse des situations de travail
 CAP Certificat d'aptitude professionnelle

CDC Cahier des charges

CDD Contrat de durée déterminée
 CDI Contrat de durée indéterminée
 CFP Centre de formation professionnel
 CNaPS Caisse Nationale de Prévoyance Sociale

DCTP Développement des compétences techniques et professionnelles

EPI Equipements de protection individuels

LTPGC Lycée Technique professionnel du génie civil

MEB Menuiserie en boisMEM Menuiserie en métal

RMC Référentiel de métier et de compétencesVAE Valorisation des acquis et de l'expérience

Table des matières

Equip	pe de production	
Liste	des personnes consultées	1
Liste	des abréviations :	2
La Fo	ormation Technique et Professionnelles de Don Bosco à Madagascar	4
Méth	hodologie de conception du référentiel	5
RI	EFERENTIEL DE METIER ET DE COMPETENCES	7
Préa	mbule	8
PREN	MIERE PARTIE : LE METIER	9
Secti	ion 1 – Le métier d'Agriculteur Eleveur	9
1.1.	Présentation du métier	9
1.2.	Conditions d'entrée sur le marché du travail	9
1.3.	Equipements et matériels utilisés	10
1.4.	Conditions de travail	10
1.5.	Exigences du métier	11
1.6.	Responsabilités de la personne	11
1.1.	Interactions opérationnelles	11
1.2.	Situation sociolinguistique	11
1.3.	Possibilités de promotion	11
1.4.	Formation	12
1.5.	Evolution technologique possible du métier	12
Secti	ion 2 – Analyse des tâches et des opérations	13
2.1.	Tableau des tâches et des opérations	13
2.2.	Informations complémentaires au sujet des tâches	14
Secti	ion 3 – Conditions de réalisation et critères de performance	15
Secti	ion 4- Connaissances, habilités et attitudes	20
4.1.	Connaissances et Tâches concernées	20
4.2.	Habilités	20
4.3.	Attitudes	21
DE	EUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER	22
1.	Liste des compétences cibles du futur programme d'étude	22
2.	Matrice des compétences	23
RI	EFERENTIEL DE FORMATION	24
RI	FFFRENTIFI D'EVALUATION	24

La Formation Technique et Professionnelles de Don Bosco à Madagascar

Les salésiens Don Bosco sont présents à Madagascar depuis 1981. Toutes leurs œuvres visent à l'éducation intégrale et au développement humain des enfants et jeunes défavorisés.

A travers la formation et l'éducation, Ils travaillent dans l'esprit de Don Bosco, pour et avec les jeunes, garçons et filles, les enfants vulnérables et marginalisés pour donner au pays un nouvel espoir.

Outre l'enseignement général avec les écoles primaires dans les brousses pour les enfants et les CEG et Lycée pour les jeunes, les salésiens Don Bosco investissent beaucoup dans la formation professionnelle pour favoriser l'atteinte du développement humain intégral.

Dans cette optique, les salésiens Don Bosco à Madagascar ont quatre Centres de Formation Professionnelle à Antananarivo, Mahajanga, Fianarantsoa et Tuléar. Ces centres de formations sont situés à Ivato — Antananarivo, à Majunga, à Fianarantsoa et Tuléar, regroupent environs 1000 jeunes et offrent une formation technique et professionnelle dans les spécialités suivantes : Ouvrage Bois (OB), Ouvrage Métallique (OM), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Agriculture et Elevage (AE), Mécanique Auto (MA), Froid et Climatisation (FC), Electrotechnique (ET), Fabrication Mécanique (FM), et Hôtellerie et Restauration (HR).

Ces filières ainsi que le niveau d'entrée et la durée des formations varient selon la région car tenant compte des réalités socio-économiques régionales.

Dans chaque CFP, il y a un Bureau d'Emploi Local qui prend en charge l'orientation, le suivi de la formation ainsi que l'insertion des jeunes des CFP locaux.

Le Tranoben'ny Asa Don Bosco (TADB) joue un double rôle au sein de la Formation Professionnelle des Salésiens de Don Bosco à Madagascar, avec le but général de contribuer à l'insertion durable des jeunes élèves et anciens élèves des CFP Don Bosco.

D'un côté, il est le point central du réseau des Bureaux d'Emploi Locaux (BEL) de chacun des quatre CFP; il a dans ce cadre surtout une mission d'analyse de l'existant et d'identification et de mise en œuvre des améliorations, de façon à mettre en place les appuis et les actions rectificatives nécessaires afin d'optimiser les services d'orientation, de formation, d'insertion et de suivi des jeunes, déjà existants au niveau des BEL, pour que ces derniers arrivent à jouer entièrement son rôle de levier et d'espoir pour les jeunes les plus démunis. En plus, TADB crée directement des liens avec des entreprises malgaches et internationales avec lesquelles il établit des partenariats visant l'insertion des jeunes sortants et anciens élèves des CFP Don Bosco.

De l'autre côté, TADB est l'acteur de référence dans la Province Salésienne quant à la mise en place des systèmes et activités visant l'amélioration de la qualité et de la diversification de la formation proposée dans les CFP. Dans ce cadre, il s'occupe aussi bien de la formation des opérateurs des différents Centre ainsi que de l'amélioration de l'ingénierie de formation, mettant au centre de cette réflexion l'adéquation entre formation et besoins du marché du travail.

Méthodologie de conception du référentiel

Ce document est l'aboutissement de travaux de concertation et d'analyse rassemblant des professionnels du métier représentant différents types d'entreprises (GE, PME et TPE en autoemploi).

Don Bosco accepte pleinement le défi du changement de paradigme requis pour passer d'un système d'EFTP à celui du DCTP. Ce dernier permet d'intégrer l'ensemble des voies et moyens, formels, non formels et informels de professionnalisation, susceptibles de permettre à un maximum de jeunes et d'adultes d'acquérir les connaissances et savoir-faire dont ils ont besoin pour s'insérer dans le monde du travail, tout en participant activement à la croissance et au développement de leur pays, territoire ou secteur d'activités. Dans ce cadre, il est fondamental de partir du monde professionnel et du marché du travail pour viser un métier donné, en élaborer un document référentiel (le Référentiel de Métier et de Compétences) et le rendre la base conceptuelle et technique du curriculum à développer, afin de garantir l'insertion socio-professionnelle de l'apprenant dans le marché du travail, véritable indicateur de succès de la démarche de formation. Le RMC, dans une optique DCTP, est aussi l'outil clé pour opérer la Validation des Acquis de l'Expérience, en donnant la possibilité à des personnes, normalement œuvrant dans le secteur informel, de voire reconnues, validées et certifiées les compétences qu'elles ont développées sur le tas.

Le concept retenu pour l'élaboration de ce référentiel est l'Approche Par les Compétences (APC) dans le DCTP qui repose sur deux éléments fondamentaux : la situation du marché du travail et une approche pédagogique qui place l'apprenant au centre du processus de formation.

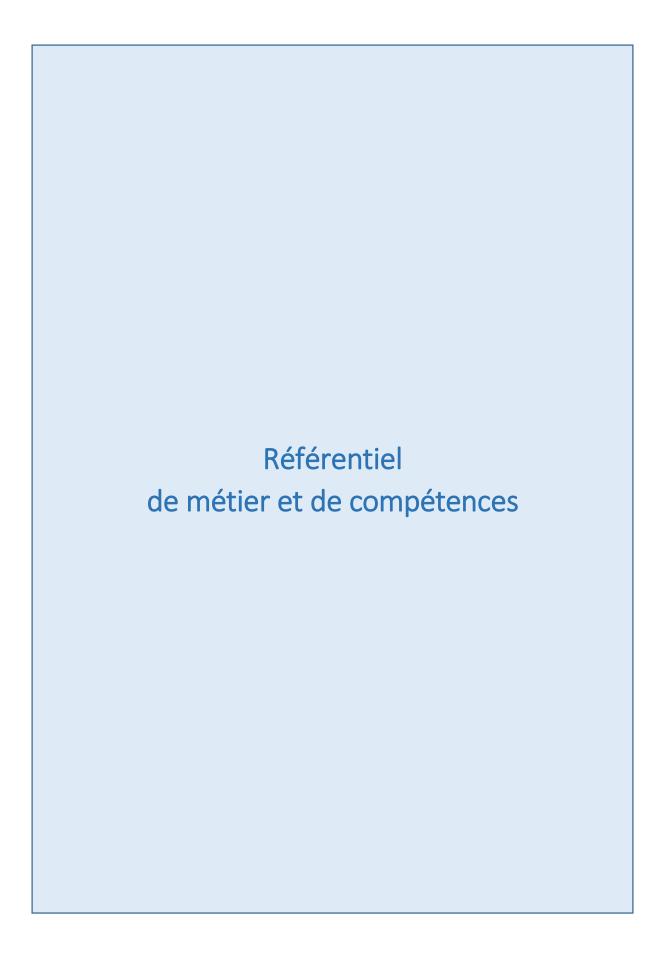
L'analyse de la situation de travail (AST) est l'approche retenue pour présenter un portrait détaillé du métier étudié. Deux démarches de collectes de données ont été mises en œuvre : la première consiste à recueillir les informations par un entretien auprès des professionnels dans quatre localités où sont implantés les CFP Don Bosco et la deuxième consiste à regrouper les professionnels en focus-group à Antananarivo pour recueillir les principales informations concernant notamment les tâches, les opérations et les conditions de réalisation du travail, la complexité, la fréquence d'exécution et l'importance relative des tâches, les critères de performance ainsi que les connaissances, les habilités et les attitudes requises pour les exécuter.

L'analyse des données recueillies durant ces deux démarches a permis à l'équipe de production de déterminer et de définir les compétences à mettre en œuvre pour exécuter les différentes tâches et opérations.

Afin d'éviter une formation centrée exclusivement sur les tâches, d'une part, et en vue de faciliter une meilleure prise en compte des notions de base ainsi qu'une meilleure intégration des savoirs et savoir-être, d'autre part, l'équipe de production a dégagé deux types de compétences, soit les compétences particulières et les compétences transversales qui permettent l'intégration de principes et de concepts sous-jacents aux actes professionnels, de façon que la personne puisse faire face à une variété de situations d'une part et de mener ses activités en toute responsabilité en tant que bon et honnête citoyen.

Les *compétences particulières* sont directement liées à l'exécution des tâches et à une évolution appropriée au contexte du travail. Elles renvoient à des aspects concrets, pratiques et directement liés à l'exercice du métier. Elles visent surtout à rendre l'apprenant efficace dans l'exercice d'un métier.

Les compétences transversales s'intègrent aux autres compétences et leur acquisition relève des situations d'apprentissage associées aux autres compétences. Elles sont prises en considération durant toute la formation et se développe tout au long de la vie. Elles contribuent à la culture générale et au développement personnel de l'apprenant notamment dans les relations avec ses collègues, dans le développement de son pays et dans l'entrepreneuriat.



Préambule

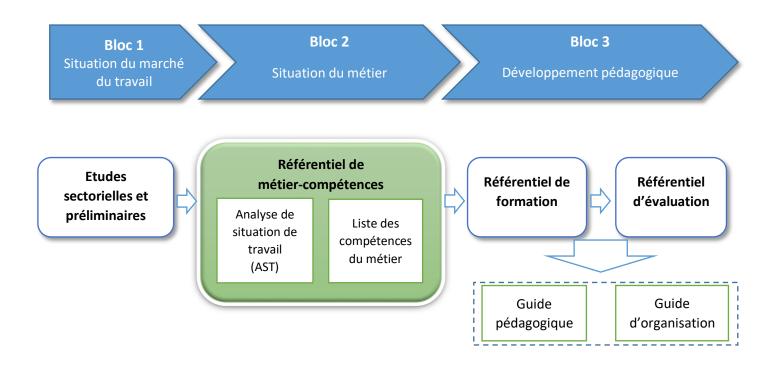
Le référentiel de métier-compétences a comme première finalité de tracer le portrait le plus fidèle possible de la réalité d'un métier et de déterminer les compétences requises pour l'exercer.

Dans l'élaboration d'un curriculum de formation professionnelle, le référentiel de métier-compétences va servir de base pour structurer le référentiel de formation.

Le référentiel de métier-compétence, utilisé comme finalité des apprentissages, contribue à assurer le développement des compétences et facilite la certification et la reconnaissance des compétences.

Le référentiel de métier-compétence contribue à la mise en place d'un système de validation des acquis de l'expérience (VAE)¹.

Démarche méthodologique d'ingénierie de formation adoptée



¹ La Validation des Acquis de l'Expérience constitue une voie permettant d'avoir des qualifications au même titre et avec les mêmes effets que la formation initiale en permettant à tout individu de faire valider l'ensemble des connaissances, aptitudes et compétences acquises dans l'exercice d'activités salariées, non salariées ou bénévoles en vue de l'acquisition d'un diplôme officiel, ou titre à finalité professionnelle, ou certificat de qualification reconnu par le ministère de la Fonction Publique. (Arrêté n° 22.959-2011/METFP – article 2)

PREMIERE PARTIE: LE METIER

Section 1 – Le métier d'Agriculteur Eleveur

1.1. Présentation du métier

Dans le cadre du développement économique national, l'Agriculture est l'une des principales voies d'insertion professionnelle pour les jeunes, dans un secteur qui cherche à améliorer sa productivité, au travers du développement de nouvelles compétences, permettant de nouvelles organisations du travail, de nouveaux modes de productions et de conduite des exploitations agricoles.

A ce jour, les agriculteurs éleveurs (AE) malgaches sont catégorisés comme suit :

- L'exploitant disposant d'une petite ou moyenne entreprise structurée, avec une logique d'investissement (petits exportateurs, collecteurs,...), représente une infime partie des ruraux,
- L'exploitant familial commercial vendant une part importante de sa production (en particulier le riz), investit dans ses activités, capitalise (achat de bétail, de terre, d'équipements motorisés, ...) et épargne. Il est doté d'une volonté d'extension et d'optimisation de son exploitation. Il représente environ 25% des ruraux,
- L'exploitant familial auto consommateur dont les facteurs de production ne permettent ni la commercialisation ni l'épargne. Entre autres, il a un faible accès aux services agricoles, peu d'ouverture aux innovations agricoles, des difficultés d'accès aux ressources financières et est peu organisé. Il représente environ 50% des ruraux,

La famille vulnérable dont les facteurs de production sont très insuffisants, sans alternatives face aux chocs (aléas climatiques,....), représente environ 25% des ruraux.

L'agriculteur éleveur assure principalement les fonctions suivantes :

- la gestion de l'exploitation, au sens de « raisonnement »
- la gestion des ressources naturelles, au sens de « **préservation** » de l'environnement
- la conduite des productions (végétale et/ou animale), au sens de « **réalisation des travaux** »
- la commercialisation, au sens de « vente » des produits de son activité
- la communication, au sens « échange » dans son environnement social et professionnel

1.2. Conditions d'entrée sur le marché du travail

Comme les exploitations structurées en petites ou moyennes entreprises sont très rares, les jeunes ayant obtenu une formation et voulant intégrer le métier d'agriculteur éleveur n'ont que deux possibilités : soit, il intègre l'exploitation familiale de ses parents et y travaille en tant que membre de la famille, soit il s'installe à son propre compte à l'aide d'un financement d'appui à l'installation octroyé par un bailleur de fond.

Dans les deux cas le salaire n'est pas fixe mais dépend de la rentabilité de l'exploitation. Toutefois, selon la taille de l'exploitation, la zone d'implantation et les équipements de production mis en œuvre, l'agriculteur éleveur peut mener une vie assez

aisée. Ses revenus mensuels varient entre 2.5 et 4 millions d'ariary soit en moyenne un salaire mensuel de 250 000 ariary.

1.3. Equipements et matériels utilisés

La plupart des travaux se font manuellement à l'aide de petits matériels Agricoles, mais certaines exploitations utilisent du matériel attelé ou même motorisé. Dans l'utilisation de ces outils, une attention particulière sera apportée aux conditions de sécurité.

1.4. Conditions de travail

Lieu de travail

L'AE travaille habituellement dans les champs, dans la ferme et au magasin de stockage.

Les travaux sont essentiellement manuels et ils se réalisent en plein air (soleil, pluie..), en position debout ou accroupie, parfois en situation humide (eau, boue). Les déplacements à pied sont les plus fréquents entre l'habitation et le champ de culture ou le lieu de pâturage des animaux.

Risques et maladies professionnelles

L'Agriculteur éleveur est exposé à différents risques comme la manipulation d'outils et matériels (manuels ou mécaniques), la manipulation, le contact et stockage des produits zoo/phytosanitaires, les maladies animales transmissibles à l'homme (tuberculose, peste, ...), le travail en terrain de culture accidenté, et dans certaines zones d'élevage bovin, les vols de zébus.

Temps de travail

L'horaire de travail des exploitants agricoles varie selon la période de l'année les conditions climatiques et le type d'activité.

Ils travaillent généralement de 8 à 13 heures par jour. Parfois, certaines activités nécessitent un travail de nuit.

Contacts sociaux

L'AE est en relation avec des fournisseurs (prestataires de service, intrants, outils et matériels), des Organisations Paysannes (OP), et des clients (revendeurs, collecteurs, ...).

Il est également en contact avec des Institutions Micro-Finance (IMF) et usuriers, des organismes d'appui et Projets/Programmes, des centres et établissements de formation, et des Services des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Services Techniques Déconcentrés (STD).

1.5. Exigences du métier

Exigences physiques:

Le métier d'Agriculteur éleveur exige une bonne constitution physique et une endurance particulière pour travailler sous le soleil.

Exigences intellectuelles:

L'Agriculteur éleveur doit être en mesure de mettre en œuvre ses connaissances techniques et générales pour résoudre les différents problèmes qu'il peut rencontrer dans ses activités.

Il doit aussi être capable de calculer le coût de ses productions pour la rentabilité de l'exploitation.

Exigences comportementales:

L'Agriculteur éleveur doit avoir un comportement communicatif pour animer ses employés et pour échanger des expériences avec les autres exploitants.

1.6. Responsabilités de la personne

En tant que Chef d'exploitation propriétaire, il travaille en autonomie principalement avec les membres de sa famille. Il dirige son exploitation, même si les décisions sont parfois discutées en famille. Il supervise les différents travaux et encadre l'éventuelle main d'œuvre temporaire.

Il peut être membre de diverses associations ou organisations paysannes et soumis aux décisions collectives prises par l'association ou l'OP.

1.1. Interactions opérationnelles

L'Agriculteur éleveur est amené à entretenir des relations fréquentes avec les techniciens de vulgarisation de la région, le vétérinaire, les fournisseurs des intrants et les clients lors de vente des produits.

1.2. Situation sociolinguistique

Dans ses activités l'Agriculteur éleveur utilise la langue malgache pour communiquer. Pourtant la connaissance d'autres langues lui est nécessaire pour lire et comprendre les différents revus, notices techniques, fiches techniques en français.

1.3. Possibilités de promotion

Les activités principales de la majorité des Exploitants Agricoles sont basées sur l'agriculture et/ou l'élevage et dans certain cas la transformation des produits (Agriculture, Elevage et Piscicole). Elles sont toujours accompagnées de quelques filières complémentaires suivant les spécificités locales : artisanat, pêche, exploitation forestière.

Par ailleurs, il peut recourir aux Institutions financières (IMF, Banques, FRDA, ...) pour accéder aux moyens nécessaires et améliorer sa production.

1.4. Formation

A Madagascar, plusieurs établissements publics et privés offrent des formations professionnelles sur le métier d'Agriculteur éleveur:

- EASTA,
- CFP Bevalala,
- CFP ND de Clairvaux Ivato,
- Lycée Technique Agricole Fandriana
- Lycée Technique Agricole Ankazondandy
- Tombontsoa Antsirabe
- CAPR Tsinjoezaka Fianarantsoa
- CFP Ankofafalahy Fianarantsoa
- Bel Avenie Tombohomandrevo Fianarantsoa
- CFAMA Antsirabe
- Soanavela Mahitsy
- FORMAGRI/FERT Antsirabe
- CEFFEL Antsirabe
- ...

1.5. Evolution technologique possible du métier

Dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage à Madagascar l'évolution technologique porte surtout dans les domaines suivants :

- Semences amélioré
- Races locales ou importées améliorées
- Techniques culturales améliorées
- Culture biologique
- Machinismes agricoles et outillages agricoles améliorés
- Technique d'irrigation raisonnée
- Culture en serre
- Pisciculture : élevage en bac fermé
- Permaculture

Section 2 – Analyse des tâches et des opérations

2.1. Tableau des tâches et des opérations

«Les tâches sont des actions qui correspondent aux principales activités à accomplir dans un métier; elles permettent généralement d'illustrer des produits ou des résultats du travail.

Les opérations sont des actions qui décrivent les phases de réalisation d'une tâche ; elles correspondent aux étapes des tâches; elles sont reliées surtout aux méthodes et aux techniques utilisées ou aux habitudes de travail existantes; elles permettent d'illustrer surtout des processus de travail.

T_{I}	ACHES	OPERATIONS						
1.	Raisonner le système technique et humain de	1.1 Organiser le système de production						
	l'exploitation	1.2 Définir le plan annuel de production						
2.	Conduire une production végétale	2.1 Mettre en place une culture						
		2.2 Entretenir une culture						
		2.3 Fabriquer du compost						
		2.4 Réaliser la récolte des produits						
3.	Conduire une production animale	3.1 Conduire la reproduction						
		3.2 Réaliser les opérations d'alimentation						
		3.3 Intervenir en fonction de l'état sanitaire						
		et physiologique des animaux						
		3.4 Réaliser la récolte des produits						
4.	Commercialiser les produits de l'exploitation	4.1 Vendre des produits bruts						
	agricole	4.2 Organiser la distribution des produits						
		issus de l'exploitation agricole						
5.	Maintenir en état de fonctionnement les	5.1 Entretenir un matériel et/ou un						
	matériels, équipements, habitats et installations	équipement						
		5.2 Réparer un habitat et/ou une installation						

2.2. Informations complémentaires au sujet des tâches

Les spécialistes ont été amenés à se prononcer sur la fréquence d'exécution, la complexité et l'importance relative de chacune des tâches. Le tableau suivant présente l'information recueillie à cet égard. Les spécialistes se sont prononcés sur ces questions et les chiffres indiqués constituent des moyennes de leurs estimations.

	TÂCHES	Fréquence	Complexité
		d'exécution	(1 à 4)
		%	
1.	Raisonner le système technique et humain de	5	3
	l'exploitation		
2.	Maintenir en état de fonctionnement les matériels,	15	2
	équipements, habitats et installations		
3.	Conduire une production végétale	30	4
4.	Conduire une production animale	30	4
5.	Commercialiser les produits de l'exploitation	20	2
	agricole		
		100 %	

Section 3 – Conditions de réalisation et critères de performance

Les conditions de réalisation des tâches réfèrent à des aspects tels les caractéristiques de l'environnement de travail, le lieu de travail, le degré d'autonomie entourant l'exécution de la tâche, l'équipement et les ouvrages de référence. Quant aux critères de performance, ils sont en fait des points de repère permettant de constater si la tâche est exécutée de façon satisfaisante.

TACHE N° 1 – Raisonner le système techni	nique et humain de l'exploitation						
Conditions de réalisation	Critères de performance						
Degré d'autonomie Travail réalisé individuellement s'il est le propriétaire de l'exploitation Références utilisées - A partir du cahier journal, calendrier cultural, - A partir des enregistrements journaliers de l'exploitation Matériels utilisés A l'aide: - d'outils tels que: cahier, stylos, machine à calculer Conditions environnementales - A l'intérieur	Critères de performance - Quantité: - régularité des enregistrements - Qualité: - justesse des enregistrements - Pérennité de l'élevage - Capacité d'investissement de l'exploitant, - Rémunération régulière du personnel, - Confiance des clients, - Motivation du personnel, - Stock bien géré et répondant au besoin de l'exploitation						
En interaction avec - Les membres de la famille							

TACHE N° 2 – Maintenir en état de fonction	nnement les matériels, équipements,
habitats et installations	Cuitànas de manformanas
Conditions de réalisation	Critères de performance
Degré d'autonomie Travail réalisé individuellement ou en	- Respect de règles de santé et sécurité au
	travail(port de combinaison, botte, gant)
équipe	D
D/6/	- Respect des périodes d'entretien
 Références utilisées - A partir des notices techniques des équipements, plan de construction de l'habitat - A partir de consignes particulières sur la périodicité des entretiens des équipements; - Rapport de contrôle périodique 	 Bon état de fonctionnement des matériels et de l'habitat Bâtiment d'élevage durable et équipé Existence de contrôle périodique
Matériels utilisés A l'aide :	
Conditions environnementales - A l'intérieur et à l'extérieur - Risque de blessure par les outils	
En interaction avec - les autres exploitants riverains	

TACHE N° 3 –Conduire une production végétale

Conditions de réalisation

Critères de performance

Degré d'autonomie

Travail réalisé en équipe

Références utilisées

- A partir de calendrier culturale, plan de campagne, pluviométrie, calendrier lunaire, sécateur, fiches techniques des organismes spécialisés (CITE, BIMTT,...)
- A partir de consignes particulières sur les recommandations des techniciens;

Matériels utilisés

A l'aide:

- De matières premières telles que : compost, engrais, jeunes plants, semences, produits phytosanitaires, produits de conservation des récoltes
- D'outils tels que matériels de labour manuel ou mécanique, bêche, râteau, fourche, herse, pulvérisateur, brouette, matériel d'arrosage, silo, sac, système d'arrosage goutte à goutte,
- D'équipements de sécurité, ...

Conditions environnementales

- A l'extérieur
- risque de blessure par les outils, intoxication par les produits phytosanitaires

En interaction avec

famille et riverains, techniciens, les OPA, fournisseurs

- Respect de règles de santé et sécurité au travail (port de bottes, combinaison, gants, dispositif de protection des plantes contre les ravageurs, les oiseaux), rangement des outils
- rendement satisfaisant de la récolte
- produits répondant aux normes du marché
- Taux de germination des graines (phase de semis) : taux dépendant du type de grain
- Taux de croissance (phase de croissance de la plante) : taux dépendant du type de la plante
- Nombre des jeunes plants à la regarnissage (plantation et transplantation)
- Homogénéité de la plantation (triage des jeunes plants à transplanter ou à planter, épandage d'engrais, préparation du sol et nivelage)
- Etat général de la végétation : développement des plants (calendrier de semis, homogènes, sains, vigoureux)
- Durée du cycle de production (variété amélioré et à cycle court, approvisionnement)
- Rendement (exécution des fiche technique et les conseils)

TACHE N° 4 – Conduire une production animale

Conditions de réalisation

Degré d'autonomie

Travail en équipe

Références utilisées

- A partir des fiches techniques, les types de races
- A partir de consignes particulières du technicien ;

Matériels utilisés

A l'aide:

- De matières premières telles que : provende, maïs, foin, produits de désinfection, produits de soin et de traitement des animaux, savon, eau
- D'outils tels que : balance, éprouvette graduée, pelle, fourche, brouette, machine de traite, brosse, seau, abreuvoir, mangeoire, D'équipements de sécurité, ...

Conditions environnementales

- A l'extérieure ou dans l'habitat des animaux
- Risques de blessure par outils tranchant, intoxication par des produits de désinfection, risques de transmission de maladie des animaux, explosion des fumiers

En interaction avec

- famille, collègues, vétérinaire, fournisseurs

Critères de performance

- au respect de règles de santé et sécurité au travail (port de botte, gant, combinaison, masque cache bouche,...), dispositifs de sécurité pour les animaux, protection contre des ravageurs (rats, serpents....)
- Quantité : développement normal des animaux, poids final selon prévision, taux de ponte satisfaisant, durée d'engraissement dans les normes, rendement selon prévision, volume de lait journalier dans les normes, taux de mortalité faible.
- Qualité: animaux en bonne santé, taille des œufs dans les normes, qualité bactérienne du lait normale, habitat suivant les normes en vigueur (propreté, aération, éclairage, température...), consignes de sécurité des animaux respectées, produits sains

TACHE N° 5-Commercialiser les produits	de l'exploitation agricole
Conditions de réalisation	Critères de performance
Degré d'autonomie	- au respect de règles de santé et sécurité au
Travail réalisé individuellement	travail :Propreté et état sanitaire des
	produits, gant, tablier, botte, chapeau
Références utilisées	
- A partir des prix sur le marché,	- Quantité : rendement vente/coût de
 A partir de consignes particulières 	production satisfaisant, selon le standard
sur le seuil de rentabilité de la vente	- Qualité : produits sains, produits normés,
	bonne présentation des produits
Matériels utilisés	- Nombre de clients
A l'aide :	- Produits vendus
- De matières premières telles que:	- Profits
produits de l'exploitation, emballage,	- Reconnaissance locale
carton, caisson, sac	- Offre répondant à la demande
D'autile tale que container de leit	
- D'outils tels que : container de lait, alvéole	
- D'équipements de sécurité,	
- D'equipements de securite,	
Conditions environnementales	
- Sur le marché	
- Risques de de mal de dos pour le	
transport des produits	
Tanoport des produits	
En interaction avec	
- Les clients	

Section 4- Connaissances, habilités et attitudes

4.1	Mathématique appliquée au métier Les 4 opérations Règle des trois Interprétation de courbes Notion de statistique Géométrie plane Les unités de mesure, conversion Poids, volume, densité Prix de vente Prix de revient Prix d'achat Bénéfice	Tâches concernées T1, T2, T3, T4, T4
-	 Bénéfice Communication écrite et orale Communication simple Rédaction de lettre Technique de négociation 	T1 à T5
_	La santé et sécurité au travail	T2, T3, T4, T5
_	Notion de comptabilité simplifié	T1, T3, T4, T5
_	Réglementation juridiques et fiscal d'une exploitation	T1 à T5
-	Constructions rurales	T2
-	Notion de pédologie	T3
-	Biologie animale	T4
-	Biologie végétale	T3
-	Zootechnie	T4
-	Phytotechnie	T3
-	Phytopathologie	T3
-	Pathologie animale	T4
-	Alimentation animale	T4
-	Marketing agricole	T5
4.2	2. Habilités Maitrise d'une calculatrice et de l'ordinateur Maitrise des documents commerciaux	T1 T1, T5
-	Manipuler et entretenir les matériels et équipements	T1, T3, T4
-	Maitrise des gestes professionnels	T2, T3, T4

4.3. Attitudes

- Etre rigoureux
- Etre attentif
- Etre prévoyant
- Etre méthodique
- Etre préventif
- Avoir le sens d'organisation
- Avoir le sens de l'observation
- Etre un bon commercial
- Etre opportuniste
- Etre accueillant
- Toujours souriant

DEUXIEME PARTIE - LES COMPETENCES A DEVELOPPER

1. Liste des compétences cibles du futur programme d'étude

Après analyses des données recueillies durant l'AST et en considérant les différentes situations professionnelles nécessitant des compétences significatives, les professionnels ont arrêté la liste des compétences suivantes selon deux catégories de compétences : les compétences transversales aux différentes tâches et les compétences particulières.

Compétences transversales

- 1. Mettre en œuvre une stratégie de protection et d'utilisation de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
- 2. Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle
- 3. Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
- 4. Communiquer en situation professionnelle (malagasy, français et anglais)
- 5. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité
- 6. Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
- 7. Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
- 8. Mettre en œuvre son civisme
- 9. Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
- 10. Connaitre ses propres compétences
- 11. Monter sa propre entreprise
- 12. Gérer sa propre entreprise
- 13. Réaliser des actions de marketing
- 14. Organiser les travaux de son entreprise

Compétences particulières

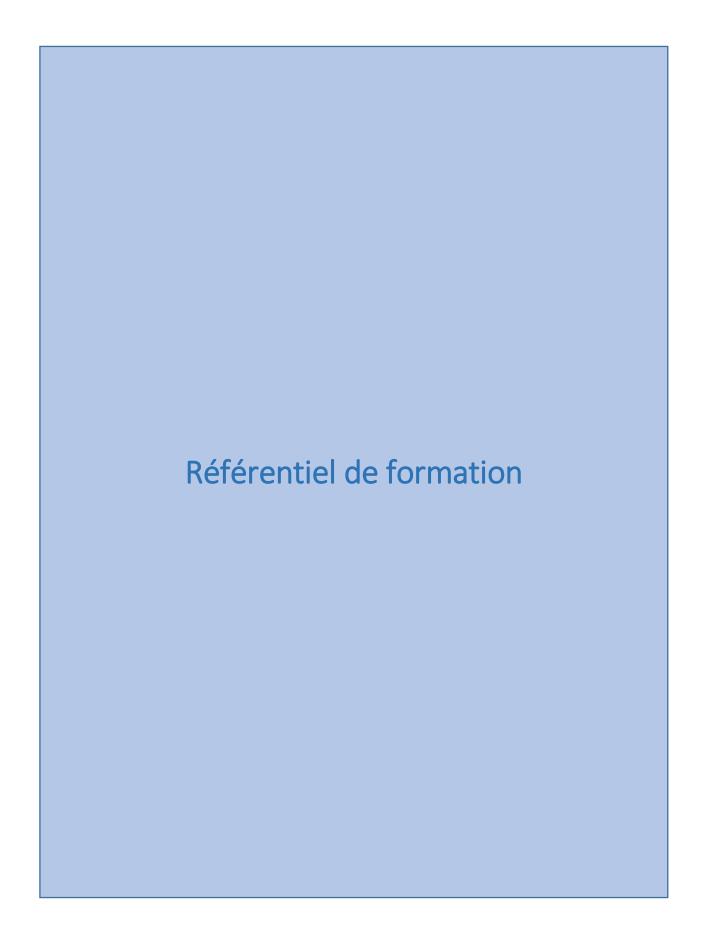
- 15. Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
- 16. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
- 17. Conduire une production végétale
- 18. Conduire une production animale
- 19. Commercialiser les produits de l'exploitation agricole

2. Matrice des compétences

La matrice des compétences est un tableau à double entrée permettant de présenter une vision d'ensemble des compétences particulières, des compétences transversales, du processus de travail ainsi que du niveau de complexité estimé pour chacune des compétences. Il permet de voir l'existence d'un lien fonctionnel entre chaque compétence particulière et transversale ainsi que le processus de travail.

MATRICE DES COMPETENCES		COMPETENCES TRANSVERSALES															
AGRICULTEUR / ELEVEUR		EXITE	de protection de l'eau nt durable de	nnces scientifiques dans	ances des vivants dans	fessionnelle	et de sécurité	n gérer les relations	ses connaissances		et l'utiliser pour sionnels	suces			; pour faire connaitre	ntreprise	CES
COMPETENCES PARTICULIERES	NUMEROS	NIVEAU DE COMPLEXITE	Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation	Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle	Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle	Communiquer en situation professionnelle	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles	Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles	Mettre en œuvre son civisme	Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser résoudre des problèmes professionnels	Connaitre ses propres compétences	Monter sa propre entreprise	Gérer sa propre entreprise	Réaliser des actions marketing pour faire connaitre son propre entreprise	Organiser les travaux de son entreprise	NOMBRE DE COMPETENCES
NUMEROS			1	2	3	4	5	27	28	29	30	31	32	33	34	J	_
NIVEAU DE COMPLEXITE			С	С	С	PC	PC	С	С	PC	PC	TC	тс	С	С		
Raisonner le système technique et humain de l'exploitation	8	TC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation	10	PC	0	0	0	0	0		0	0		0	0	0	0	0	
Conduire une production végétale	11	TC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conduire une production animale	12	ТC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	15	С	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NOMBRE DE COMPETENCES		•		•	•	•	•						•	•			

<u>Légendes</u> : O Existence d'un lien fonctionnel



PRESENTATION DU PROGRAMME DE FORMATION

Le programme de formation « CAP Agriculteur éleveur » s'inscrit dans les orientations retenues par le Bureau de l'Emploi Don Bosco Madagascar concernant la formation professionnelle. Il a été conçu selon le concept de l'Approche Par les Compétences (APC) qui exige la participation des professionnels du milieu du travail et de la formation.

Le programme de formation est défini par compétences, formulé par objectifs et structuré en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les finalités, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme de formation, on énonce et structure les compétences minimales que le stagiaire doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme de formation doit servir de référence pour la planification de la formation et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme de formation « CAP Agriculteur éleveur » est de 3132 heures; de ce nombre, 1872 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier, 1260 heures à l'acquisition de compétences transversales et aux connaissances générales pour garantir le niveau académique de la formation. Le programme de formation est divisé en 20 modules. Chaque durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de l'obtention du diplôme.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme de formation : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation* pédagogique et matérielle.

L'accès à ce programme « CAP Agriculteur éleveur » doit satisfaire aux conditions suivantes :

- Justifier au moins le niveau de la fin 7^{éme} de l'enseignement primaire;
- Être âgé de moins de 25 ans ;

VOCABULAIRE

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme est un ensemble cohérent de compétences à acquérir, formulé en termes d'objectifs et découpé en modules. Il décrit les apprentissages attendus du stagiaire en fonction d'une performance déterminée. Ses objectifs et son contenu sont obligatoires.

BUTS DE LA FORMATION

Les buts du programme sont des énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour un programme de formation donné.

COMPÉTENCE

Une compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités et qui se fonde sur un ensemble intégré de connaissances, d'habiletés, d'attitudes et de comportements. Les compétences sont de deux types :

- Les **compétences spécifiques** portent sur des tâches types du métier ou de la fonction de travail et qui rendent la personne apte à assurer avec efficacité la production d'un bien ou d'un service.
- Les **compétences transversales** portent sur une activité de travail ou de vie professionnelle qui déborde du champ spécifique des tâches du métier lui-même; ces compétences peuvent être transférables à plusieurs activités de travail.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux servent à catégoriser les compétences à faire acquérir par le stagiaire. Ils servent à orienter et à regrouper les objectifs opérationnels.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif opérationnel est défini en fonction d'un comportement relativement fermé et décrit les actions et les résultats attendus du stagiaire. Il comprend cinq composantes :

- Le comportement attendu présente la compétence.
- Les conditions d'évaluation renseignent sur les conditions qui prévalent au moment de l'évaluation de sanction : contexte, matériel, etc.
- Les précisions sur le comportement attendu décrivent des éléments essentiels à la compréhension de la compétence.
- Les critères particuliers de performance définissent des exigences à respecter et accompagnent chacune des précisions sur le comportement. Ils permettent de porter un jugement rigoureux sur l'atteinte de la compétence.
- Les critères généraux de performance définissent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur le niveau de performance recherché ou sur la qualité globale d'un produit ou d'un service. Ils sont rattachés à l'ensemble ou à plusieurs précisions sur le comportement attendu.

MODULE DE FORMATION

Subdivision autonome d'un programme de formation professionnelle formant en soi un tout cohérent et signifiant.

UNITÉ (CREDIT)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacun des modules d'un programme de formation en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 12 heures de formation.

PREMIERE PARTIE

LA FORMATION

1. Synthèse du programme de formation

Nombre de modules: 20	Titres de programme: Agriculteur-Eleveur
Durée en heures: 3132	Code du programme: AE
Crédits:261	Certification: Certificat d'Aptitude Professionnel

		Certification. Certificat d Aprillade 110		
Code		Titre du module	Durée	Unit
			heures	és
AE 01	P1	METIER ET FORMATION	24	2
AE 02	P2	PLANIFICATION DE LA PRODUCTION	48	4
AE 03	P3	CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE (y compris		
	<u> </u>	production de fourrage)		
SM AE 3		Préparation du sol	144	12
SM AE 3		Production de jeunes plants	108	9
SM AE 3		Entretien des cultures	204	17
SM AE 3		Multiplication des plantes	168	14
SM AE 3		Interventions sur le développement des plantes	180	15
SM AE 3		Fertilisation	180	15
SM AE 3	3.7	Défense et protection des végétaux	180	15
SM AE 3	3.8	Récolte et conditionnement (y compris technique d'ensilage)	84	7
SM AE 3	3.9	Maintenance des outils, machines et matériels	36	3
AE 04	P4	CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE		
SM AE 4.1		Construction de l'habitat	84	7
SM AE 4.2		Observation et surveillance des animaux	180	15
SM AE 4	l.3	Conduite de la production	216	18
AE 05	P5	COMMERCIALISATION DES PRODUITS	36	3
AE 06	P6	STAGE		
AE 07	G1	COMMUNICATION PROFESSIONNELLE	180	15
AE 08	G2	BASES SCIENTIFIQUES		
SMG AE-	2.1	Mathématiques	180	15
SMG AE-	2.2	Physiques et Chimie	156	10
AE 09	G3	HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE)	36	3
AE 10	G4	BIOLOGIE VEGETALE	108	9
AE 11	G5	BIOLOGIE ANIMALE	84	7
AE 12	G6	CLASSIFICATION DU MONDE VIVANT	36	3
AE 13	G7	PEDOLOGIE	108	9
AE 14	G8	AGRONOMIE GENERALE ET ECOLOGIE	108	9
AE 15	G9	MACHINES AGRICOLES	24	2
AE 16	E 16 G10 COMMUNICATION INTERPERSONNELLE		24	2
AE 17	G11	CIVISME	24	2
AE 18	G12	CREATIVITE	24	2
AE 19	G13	INITIATION A L'ENTREPRENEURIAT	72	6
AE 20	G 14	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	96	8
		TOTAL	3132	261

2. Buts du programme de formation

Ce référentiel de formation vise à former des personnes aptes à exercer le métier de « *Agriculteur-Eleveur* » de niveau CAP.

Ce programme vise à former des jeunes aptes à travailler dans différents secteurs liés principalement à l'agriculture.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme « *CAP Agriculteur-Eleveur* » vise à :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'un métier, soit :

- lui permettre, dès l'entrée sur le marché du travail, de jouer les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités associées à un métier ;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans un milieu de travail (ce qui implique des connaissances et des habiletés techniques et technologiques en matière de communication, de résolution de problèmes, de prise de décisions, d'éthique, de santé et de sécurité, etc.);

Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :

- lui faire connaître le marché du travail en général ainsi que le contexte particulier du métier choisi ;
 - lui faire connaître ses droits et responsabilités comme travailleur ou travailleuse ;
- lui donner la possibilité d'épanouir son développement personnel notamment la capacité à entretenir des relations harmonieuses avec ses collègues, la volonté de développer son pays par l'amélioration de son travail personnel;

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels, soit:

- lui permettre de développer son autonomie et sa capacité d'apprendre ainsi que d'acquérir des méthodes de travail ;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques et aux technologies utilisées ;
- lui permettre de développer sa faculté d'expression, sa créativité, son sens de l'initiative et son esprit d'entreprise ;
- lui permettre d'adopter des attitudes essentielles à son succès professionnel, de développer son sens des responsabilités et de viser l'excellence ;

Assurer la mobilité professionnelle de la personne, soit :

- lui permettre d'adopter une attitude positive à l'égard des changements;
- lui permettre de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

3. Compétences visées et matrice des objets de formation

3.1. Liste des compétences objets de formation

Compétences transversales

- 1. Utiliser différentes langues en situation professionnelle
- 2. Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
- 3. Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
- 4. Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
- 5. Appliquer des notions d'hygiène et de sécurité
- 6. Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
- 7. Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
- 8. Mettre en œuvre son civisme
- 9. Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
- 10. Connaitre ses propres compétences
- 11. Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation
- 12. Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Compétences particulières

- 13. Se mettre au courant du métier et de la formation
- 14. Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
- 15. Conduire une production végétale
- 16. Conduire une production animale
- 17. Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
- 18. Transformer ses produits
- 19. Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
- 20. S'imprégner (stage1) et s'intégrer (stage2) au milieu professionnel

3.2. Matrice des objets de formation

La matrice des compétences est un tableau à double entrée permettant de présenter une vision d'ensemble des compétences particulières, des compétences transversales, du processus de travail ainsi que du niveau de complexité estimé pour chacune des compétences. Il permet de voir l'existence d'un lien fonctionnel entre chaque compétence particulière et transversale ainsi que le processus de travail.

MATRICE DES															
COMPETENCES				CC	MPE1	TENC	ES T	RANS	VERS/	LES					
AGRICULTEUR - ELEVEUR		ъ Э	de protection de l'eau nt durable de	ances scientifiques dans	ances des vivants dans	ofessionnelle	e et de sécurité	ın gérer les relations	ses connaissances		et l'utiliser pour ssionnels	ences	entrepreneuriales dans	scherche d'emploi	INCES
COMPETENCES PARTICULIERES	NUMEROS	NIVEAU DE COMPLEXITE	Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation	Mettre en œuvre des connaissances scientifiques dans une situation professionnelle	Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle	Communiquer en situation professionnelle	Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité	Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles	Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles	Mettre en œuvre son civisme	Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels	Connaitre ses propres compétences	Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation	Appliquer les techniques de recherche d'emploi	NOMBRE DE COMPETENCES
NUMEROS			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	12
NIVEAU DE COMPLEXITE			PC	С	С	С	TC	С	TC	TP C	PC	PC	PC	PC	
Se mettre au courant du métier et de la formation	13	PC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Raisonner le système technique et humain de l'exploitation	14	TC		0	0	0		0	0	0	0	0	0	0	
Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation	15	TPC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conduire une production végétale	16	С	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Conduire une production animale	17	TC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Commercialiser les produits de l'exploitation agricole	18	С	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Transformer ses produits	19	PC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
S'intégrer au milieu professionnel (stage)	20	PC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
NOMBRE DE COMPETENCES	08		1	<u>I</u>	<u>I</u>	1	ı								

 $\underline{L\acute{e}gendes}: \circ \ Existence \ d'un \ lien \ fonctionnel$

TPC Très peu complexe ; PC peu complexe ; C complexe ; TC Très complexe

4. Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme «CAP Agriculteur-Eleveur» sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé des compétences liées à chacun des objectifs opérationnels qu'ils regroupent.

Développer chez l'apprenant les compétences nécessaires pour une intégration harmonieuse au milieu de formation et au monde du travail.

- Se mettre au courant du métier et de la formation
- Adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles
- Mettre à jour continuellement ses connaissances générales et professionnelles
- Mettre en œuvre son civisme
- Mettre en œuvre sa créativité et l'utiliser pour résoudre des problèmes professionnels
- Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Développer les compétences nécessaires à une exécution sécuritaire des tâches

• Appliquer des notions d'hygiène, de sécurité et de préservation de l'environnement.

Faire acquérir au stagiaire les connaissances de base essentielles et préalables au développement de compétences qui sont liées à l'exécution du métier

- Utiliser différentes langues en situation professionnelle
- Appliquer des notions scientifiques en situation professionnelle
- Mettre en œuvre une stratégie de protection de l'eau et du sol pour le développement durable de l'exploitation
- Mettre en œuvre des connaissances des vivants dans une situation professionnelle
- Connaitre ses propres compétences
- Appliquer ses connaissances entrepreneuriales dans son exploitation
- Appliquer les techniques de recherche d'emploi

Développer des compétences requises pour l'exécution des tâches

- Se mettre au courant du métier et de la formation
- Raisonner le système technique et humain de l'exploitation
- Maintenir en état de fonctionnement les matériels, équipements, habitat et installation
- Conduire une production végétale
- Conduire une production animale
- Transformer ses produits
- Commercialiser les produits de l'exploitation agricole

Faire acquérir au stagiaire les compétences du domaine de la communication requises à l'exécution de tâches du métier.

• Utiliser différentes langues en situation professionnelle

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

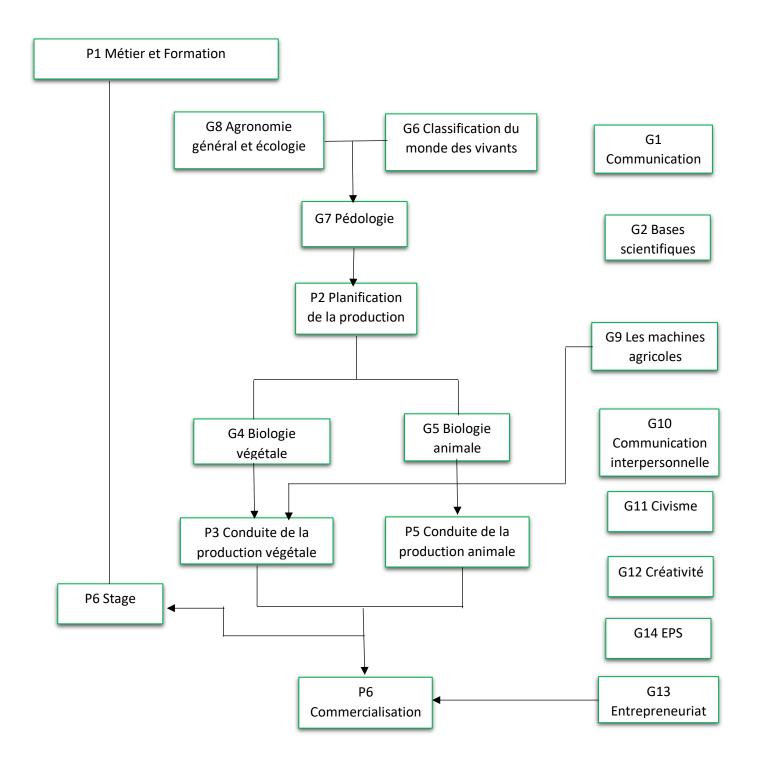
Un objectif de premier niveau est défini pour que chaque compétence soit développée. Des compétences sont organisées en programme de formation intégré conçu pour préparer des apprenants à exercer le métier. Cette organisation systématique des compétences produit de meilleurs résultats globaux de formation par des objectifs d'isolement.

Plus spécifiquement, elle assure une progression d'un objectif à l'autre, permet de gagner du temps d'enseignement en éliminant la répétition inutile.

Les objectifs opérationnels de premier niveau sont les cibles principales de l'apprentissage et ils sont spécifiquement évalués pour la certification. Il y a deux genres d'objectifs opérationnels: comportemental et situationnel.

- Un objectif comportemental est un objectif relativement fermé qui décrit les actions et les résultats prévus de l'apprenant vers la fin d'une étape d'étude. L'évaluation est basée sur des résultats prévus.
- Un objectif situationnel est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases principales d'une situation d'étude. Les résultats peuvent changer d'un apprenant à l'autre. L'évaluation est basée sur la participation de l'apprenant aux activités du contexte d'étude.

6. LOGIGRAMME



DEUXIEME PARTIE

LES MODULES

MODULE P1: METIER ET FORMATION

Code : AE- 01 Durée : 24 heures OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF SITUATIONNEL

RÉSULTATS PRÉVUS

En participant aux activités décrites du contexte d'étude selon les critères indiqués, les apprenants pourront **déterminer leur aptitude au métier et au processus de formation**

CARACTÉRISTIQUES

À l'issue de ce module, les apprenants pourront :

- ✓ se familiariser de la nature du métier.
- ✓ Comprendre le programme de formation.
- ✓ Confirmer leur choix de carrière.

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	SITUATION DE MISE EN ŒUVRE DE LA COMPETENCE	CRITERES D'ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE
1. Explorer le métier et la	- S'informer sur le métier;	Collecte d'information
formation	- S'informer sur la formation initiale et continue exigées	pertinente
	pour exercer le métier ;	
	- Inventorier les habilités,	
	attitudes, et connaissances	
	nécessaires pour pratiquer le	
	métier.	
2. Comparer les exigences du	- Etablir un bilan de ses	Mise en évidence de ses forces
métier avec son profil personnel	habilités, aptitudes, goûts, et	et de ses limites
	champs d'intérêt ;	
	- Analyser les écarts entre les	
	exigences du métier et son	
	profil personnel	
3. Faire le point quant aux	- Déterminer des moyens pour	- Détermination d'un
résultats de sa réflexion	pallier les écarts ;	cheminement de carrière
	- Prendre une décision quant à	réaliste, à court et à moyen
	son cheminement professionnel	terme

MODULE P2: PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

Code : AE-02 Durée : 48 heures OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Raisonner le système technique et humain de l'exploitation

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Des fiches techniques
 - Des résultats d'analyse du marché
 - Du compte d'exploitation
- A l'aide :
 - Calendrier culturale, cahier, stylos
 - d'une calculatrice
- Pour déterminer planifier les activités et définir le calendrier de production

- Méthode de travail rigoureuse
- Fiabilité et cohérence des données
- Interprétation correcte du compte d'exploitation

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Choisir les spéculations / type d'élevage	 Choix répondant aux besoins du marché et adapté au milieu Période favorable Etude du marché bien exécutée
Etablir le calendrier cultural	 Gestion des parcelles répondant aux rotations culturales Spéculations appropriées à la période favorable
Inventorier les besoins en intrants, matériels et mains d'œuvres	 Estimation exhaustive et suffisante des intrants Estimation acceptable de la durée d'exécution de chaque tâche Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (humain, matériels,) Estimation correcte des imprévus
Faire le devis prévisionnel	 Estimation juste du prix des intrants Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre Estimation adéquate de la valeur ajoutée et du bénéfice Calcul précis des pourcentages Application correcte de la règle de trois

MODULE P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE (y compris production de fourrage)

SOUS-MODULE P3.1: PREPARATION DU SOL

Code: SM AE 3.1 Durée: 144 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Préparer le sol

Contexte de réalisation :

- A partir:
 - Fiches techniques
- A l'aide:
 - Faucille, coupe-coupe, bêche, charrue, bœuf, motoculteur, fourche, râteau, herse, pulvérisateur,
- Pour tenir préparer le sol en vue de la plantation de la spéculation choisie

- Défrichement correct
- Parcelle propre et exempte de mauvaises herbes
- Profondeur de labour adéquate à la spéculation
- Etat d'aplanissement correct

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Analyse le sol	Etat pédologique du sol bien déterminé
Défricher	 Défrichement correct Parcelle propre et exempte de mauvaises herbes Broussailles incinérées Respect du délai d'exécution Respect des règles d'hygiène et de sécurité
Epandre l'engrais (base)	Dosage correct selon l'état du solEpandage uniforme
Labourer la parcelle (manuel, traction animale, traction mécanisée)	 Profondeur de labour correcte selon l'état du sol et la spéculation choisie Manipulation correcte du matériel de labour Délai raisonnable
Emotter (manuel, animal, mécanique)	 Emottage correct Manipulation correcte du matériel d'émottage Etat d'aplanissement correct

SOUS-MODULE P3.2: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

Code: SM AE 3.2 Durée: 108 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Produire des jeunes plants

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Graines, substrat, germoirs, pailles, piquets, jalon, ficelle, rayonneur,

Critères généraux de performance

- Respect des techniques de production

- Respect des normes de densité, d'espacement et de profondeur

- Respect des normes de densite, d'espacement et de profondeur	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Préparer les semences	 Triage efficace des semences Procédure de pré-germination suivie convenablement (pour le riz et d'autres semences nécessitant cette technique) Traitement approprié
Effectuer les semis	 Mode de semis correct selon spéculation Technique de semi adéquate à la spéculation Manipulation correcte de matériels de semi Densité, peuplement et profondeur de semi correct selon spéculation Calendrier de semis tenant compte des conditions climatiques et du cycle végétatif de la spéculation Ombrage ou paillage correct
Repiquer les jeunes plants	 Respect du processus de repiquage Gestes techniques corrects de repiquage Manipulation et réglage corrects des matériels (ficelle, rayonneur, jalons,) Manipulation correcte des machines à repiquer Identification des jeunes plants à remplacer

SOUS-MODULE P3.3: ENTRETIEN DES CULTURES

Code: SM AE 3.3 Durée: 204 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Entretenir les cultures en cours de croissance

Contexte de réalisation :

- A partir:
 - Fiches techniques
 - Calendrier cultural
- A l'aide :
 - Engrais, urée, chaux, sel insecticide, arrosoir, bêche, scie, sécateur, ...

- Respect des techniques opératoires et gestes professionnels
- Respect des normes

- Respect des normes	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Entretenir les parcelles en cours de croissance des plantes (taillage, sarclage, buttage, désherbage,)	 Détermination correcte des opérations selon stade de développement Choix adéquat de la période d'intervention selon le type de spéculation Utilisation correcte des matériels d'entretien Maitrise des techniques d'entretien selon le type de spéculation
Gérer la fertilité du sol	 Choix correct de type d'engrais selon les besoins de la plante Maitrise de la période, de la fréquence et de la dose d'apport Mise en œuvre correcte de la technique d'épandage
Effectuer les différentes opérations de soins aux cultures (arrosage, ombrage, protection contre les intempéries,)	 Maitrise du rapport entre les besoins en eau et le stade végétatif de la culture Respect des conditions pour que les apports en eau aient une efficacité optimale Détermination correcte des techniques d'arrosage et d'irrigation à appliquer selon le type de spéculation Maitrise des gestes professionnels d'arrosage Maitrise correcte des techniques d'ombrage et d'apport de lumière selon le type de spéculation et les conditions climatiques Ombrage ou paillage correct
Procéder à l'installation et à la surveillance des réseaux d'arrosage, d'irrigation sur une parcelle	 Surveillance périodique des installations d'irrigation Détection d'un dysfonctionnement du système d'irrigation

Contrôler la croissance et le développement des plantes	 Maitrise des caractéristiques et des exigences culturales de la spéculation Maitrise du cycle végétative de la spéculation Identification correcte d'une carence ou d'excès en éléments nutritifs Identification efficace de présence de maladie des plantes Identification efficace des différents parasites agressant les plantes Identification correcte des plantes adventices
	 Identification des dégâts apportés par les animaux ravageurs

SOUS-MODULE P3.4: MULTIPLICATION DES PLANTES

Code: SM AE 3.4 Durée: 168 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Produire des jeunes plants en utilisant les différentes techniques de multiplication de plantes.

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Plante mère, outils spécifiques pour la multiplication

- Respect des techniques de multiplication
- Maitrise parfaite des gestes professionnels
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Préparer les substrats pour les opérations de multiplication des plantes	 Application correcte des notions mathématiques pour résoudre des problèmes de mélange Les substrats utilisés sont correctement identifiés les qualités que doit présenter un substrat sont correctement formulées Le mélange présente l'homogénéité attendue L'environnement de travail est correctement remis en ordre à la fin du travail
Pratiquer les opérations de multiplication végétative par bouturage	 Choix judicieux de la plante mère Les phases de préparation et de réalisation des divers modes de bouturage sont correctement réalisées Les conditions optimales d'enracinement des boutures et les soins à donner aux boutures sont pertinents Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication végétative par marcottage	 les phases de préparation et de réalisation des divers modes de marcottage sont correctement décrites les conditions optimales d'enracinement des marcottes et les soins à donner aux marcottes sont respectés Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par division	 les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par division sont correctement réalisées

	 les conditions de réussite d'une multiplication par division sont respectées Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par " plantules vivipares "	 les phases de préparation et de réalisation d'une multiplication par plantules vivipares sont correctement réalisées les conditions de réussite d'une multiplication par plantules vivipares sont respectées Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Pratiquer les opérations de multiplication par greffage	 Choix judicieux du porte-greffe les phases de préparation et de réalisation des diverses techniques de greffage sont correctement réalisées les qualités que doit présenter un greffon, un portegreffe sont justifiées la reconnaissance visuelle d'un greffon, d'un portegreffe de qualité est exacte les conditions optimales de réussite d'un greffage et les soins à donner aux sujets greffés sont pertinentes les caractéristiques des porte-greffes commercialement utilisés sont correctement identifiées Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Effectuer les étiquetages selon les pratiques usuelles de l'entreprise	Les annotations qui doivent figurer sur l'étiquette sont exhaustives

SOUS-MODULE P3.5: INTERVENTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES

Code: SM AE 3.5 Durée: 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre fruitier)

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Outils courants du jardinier

- Respect des techniques de production
- Respect des normes de densité, d'espacement et de profondeur
- Respect du bien-être des plantes

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Effectuer les diverses opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'éboutonnage, d'ébourgeonnage, d'application de régulateurs de croissance, de tuteurage	 les opérations d'effeuillage, de taille, de pincement, d'éboutonnage, d'ébourgeonnage, de tuteurage sont correctement réalisées en vue de l'effet sur le développement désiré les techniques de réalisation d'un effeuillage, taille, pincement, ébourgeonnage sont correctement réalisées les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Effectuer les différentes opérations de formation et de conduite des arbustes et des arbres fruitiers en fonction de la forme recherchée en respectant la réglementation en vigueur : palissage, tuteurage, taille, élagage en fonction d'objectifs spécifiques et suivant les méthodes en application dans l'exploitation	 les opérations relatives à la physiologie et au développement d'un arbuste, d'un arbre fruitier sont maitrisées l'identification des diverses sortes de branches, de ramifications et de pousses, des divers genres de bourgeons est exacte les techniques utilisées pour donner aux jeunes plants les formes de production recherchées et les différentes phases de préparation et de réalisation d'un palissage, d'un tuteurage d'une taille de formation d'une taille de fructification sont correctement réalisées les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés

SOUS-MODULE P3.6: FERTILISATION

Code: SM AE 3.6 Durée: 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la fertilisation Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
- A l'aide :
 - Fumier, compost, engrais organiques, engrais minéraux,...

- Respect des techniques de production
- Respect des normes d'utilisation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

- Respect des regles de securite et d'hygiene		
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE	
Effectuer une fertilisation dans le respect des consignes d'utilisation et du mode d'épandage des amendements et engrais	 Calcul correct des quantités d'engrais nécessaires Détermination correcte du type d'amendement à utiliser (amendement calcaire, organique, fumier, composts, engrais organiques, engrais minéraux azoté, phosphaté ou potassique) selon les besoins de la culture Maitrise des techniques d'épandage manuel ou mécanique Respect des prescriptions d'utilisation les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés 	
Appliquer les réglementations en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement lors de l'utilisation d'un amendement ou engrais	 Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation d'engrais sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : des brulures et intoxication du développement de la qualité des productions de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques Respect des prescriptions légales en matière de stockage Respect des règles d'hygiène et de sécurité 	
Production de compost	 Valorisation correcte des ressources disponibles Suivie correct de la décomposition de la matière 	
	Détermination correcte de la maturité de compost	

SOUS-MODULE P3.7: DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX

Code: SM AE 3.7 Durée: 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations de défense et de protection des végétaux

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
 - Notices technique des produits
- A l'aide :
 - Produits phytosanitaires, pesticides, insecticides, fongicides, herbicides, pulvérisateur,....

- Respect des techniques de production
- Respect des normes d'utilisation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

Pratiquer les luttes traditionnelles, biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures - Calcul correct des quantités de produits nécessaires - Maitrise parfaite des produits néction, herbicide, herbicide, herbicide, perforded, herbicide, herbicide,	- Respect des règles de sécurité et d'hygiène	
biologiques, intégrées contre les ennemis des cultures Maitrise parfaite des produits : fongicides, insecticide, herbicide, pesticide et leur mode d'action et les substances actives qu'ils contiennent Choix judicieux des moyens de protection à utiliser en tenant compte de la rentabilité et de la protection de l'environnement Respect des prescriptions d'utilisation Respect des règles d'hygiène et de sécurité les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : des brulures et intoxication de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques Respect des prescriptions légales en matière de stockage Lavage complet des outils et matériels après utilisation	ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Appliquer les réglementations en matière d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement • Respect des précautions à prendre sur les conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : - des brulures et intoxication - du développement de la qualité des productions - de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques • Respect des prescriptions légales en matière de stockage • Lavage complet des outils et matériels après utilisation	biologiques, intégrées contre les ennemis	 Maitrise parfaite des produits : fongicides, insecticide, herbicide, pesticide et leur mode d'action et les substances actives qu'ils contiennent Choix judicieux des moyens de protection à utiliser en tenant compte de la rentabilité et de la protection de l'environnement Respect des prescriptions d'utilisation Respect des règles d'hygiène et de sécurité les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées
d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : des brulures et intoxication du développement de la qualité des productions de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques Respect des prescriptions légales en matière de stockage Lavage complet des outils et matériels après utilisation		sont maîtrisés
Lavage complet des outils et matériels après utilisation	d'hygiène, de sécurité et de protection de	conséquences d'une erreur de manipulation des pesticides sur les plantes, les animaux, l'homme, l'environnement au niveau : - des brulures et intoxication - du développement de la qualité des productions - de la contamination des eaux de surface ou des nappes phréatiques
		stockage

SOUS-MODULE P3.8: RECOLTE ET CONDITIONNEMENT

Code: SM AE 3.8 Durée: 84 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des productions

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Calendrier culturale
 - Notices technique des produits
- A l'aide :
 - Produits phytosanitaires, pesticides, insecticides, fongicides, herbicides, pulvérisateur,....

- Respect des techniques de production
- Respect des normes d'utilisation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Repérer le stade de maturité d'une plante	 le stade de récolte d'une production en vue de sa commercialisation est correctement apprécié la qualité commerciale des produits est appréciée avec justesse (par la vue, le toucher, le goût, l'odorat) les critères de mise en marché d'une production sont correctement identifiés
Récolter et trier les produits	 les techniques de récolte et de tri pour les productions de l'exploitation sont correctement réalisées les outils, machines et matériels utilisés pour la récolte et le tri des produits sont correctement utilisés les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées
Conditionner et stocker les produits	 Les techniques de conditionnement et de stockage sont appliquées correctement selon le type de produit Les techniques de traitement de conservation sont appliquées correctement selon le type de produit Les techniques de conservation des fourrages sont maitrisées

SOUS-MODULE P3.9: MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS

Code: SM AE 3.9 Durée: 36 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Mettre en œuvre les techniques liées au maintien opérationnel des outils, machines et matériels

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiches techniques
 - Notices technique des matériels
- A l'aide :
 - outils d'affutage, pinces, clés, marteau, tournevis, graisse, lubrifiant, ...

- Respect des techniques de maintenance
- Respect des normes d'utilisation
- Respect des règles de sécurité et d'hygiène

- Respect des règles de securite et d'inyglène	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Effectuer les opérations d'entretien et de	Respect des techniques d'affutage selon les
maintenance de premier niveau des	instructions de la notice
outils, machines, matériels et	Respect de la technique de lubrification prescrite
équipements	Vidange périodique des moteurs
	Entretien périodiques des batteries
	Vérification périodique des courroies
Etablir un diagnostic de pannes simples	Identification correcte et réparation des pannes
et procéder aux réparations	simples:
	- bougies, filtres, joints (tondeuses, motoculteurs,
	scarificateurs, tronçonneuses)
	- batterie
	- pneumatiques
	- courroie
	- perte d'huile, chute de pression
	- fuite dans une canalisation
	- chute de pression
	- coupure d'alimentation

MODULE P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE

SOUS-MODULE P4.1: CONSTRUCTION DE L'HABITAT

Code : SM AE 4.1 Durée : 84 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Construire l'habitat du cheptel

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiche technique
 - Plan de construction
- A l'aide :
 - matériels et matériaux de construction
- Pour construire l'habitat du cheptel

- Respect des contraintes climatique et environnemental
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

Respect des regies à hygiene et de securite	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Choisir l'emplacement et les matériaux de construction	 Orientation adéquate par rapport au sens du vent et l'ensoleillement
	Emplacement isolé des autres exploitations
Construire l'habitat/ruche les conditions	 Construction normalisée
exigées par le type d'élevage et créer un	 Aération efficace
environnement favorable en respectant la	 Dimensions respectant la densité du cheptel
densité	 Utilisation des matériaux locaux
	 Construction facilement nettoyable
	Respect des règles d'hygiène et de sécurité
Installer les accessoires	 Accessoires respectant les normes
	Nombre suffisant selon la densité du cheptel
Désinfecter l'habitat et les accessoires	 Produit désinfectant approprié
	 Durée de vide sanitaire respectée
	Habitat et accessoires propres

SOUS-MODULE P4.2: OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX

Code: SM AE 4.2 Durée: 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Observer et surveiller les animaux

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Fiche technique
 - Fiche d'observation
- A l'aide :

_

• Pour observer et surveiller les animaux

- Identification correcte de changement anormal de comportement
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier	 Maitrise de l'anatomie et de la morphologie des principaux animaux d'élevage Maitrise des principales modifications intervenant au cours de la croissance Repérage d'un comportement ou d'un état physiologique particulier (agitation, abattement, manque d'appétit,) (femelle en chaleur, en gestation avancé ou prête à mettre bas,)
Repérer chez un animal ou dans un élevage la présence d'une maladie ou d'un parasite.	Identification correcte des symptômes des principales maladies et des parasites courants des animaux d'élevage
Repérer des conditions anormales d'ambiance ou d'environnement d'un élevage.	 Respect correct des normes zootechniques et fonctionnelles pour le logement des animaux. Déceler les indices de présence de conditions anormales d'ambiance ou d'environnement
Prendre note des observations	 Observation journalière consignées par écrit Déceler et marquer un changement de comportement pour réagir le plus tôt possible

SOUS-MODULE P4.3: CONDUITE DE LA PRODUCTION

Code: SM AE 4.3 Durée: 216 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Appliquer les techniques liées aux productions animales

Contexte de réalisation :

- A partir:
 - Fiche technique
 - Fiche de programmation des alimentations
 - Programme prophylactique
- A l'aide :
 - provendes, fourrages, matériels de soins, produits prophylactiques
- Pour conduire la production animale

- Respect des quantités d'aliments selon le poids
- Respect du planning de vaccination
- Suivi correct du cycle de reproduction
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité dans la récolte des produits

- Respect des regles d'hygiene et de securite dans la recolte des produits	
ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Alimenter les animaux	 Maitrise des exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination Maitrise des principales caractéristiques des aliments les plus courants Identification des conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine
Conserver, préparer et distribuer les aliments	 Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles. Estimation correcte des quantités d'aliments en volume, en poids; Respect des horaires de distribution Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
Réaliser les opérations courantes des entretiens (couper la canine (porcelet), débecter (volailles), déparasitage, douchage)	 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés
Participer à la conduite des différentes phases du cycle de reproduction des animaux.	 Maitrise des mécanismes de reproduction des animaux Identification correct des signes indicateurs du moment opportun pour la mise à la reproduction Connaissance sur les principes de l'insémination

	artificielle
Assurer la mise bas, seul ou assisté. Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux risques de maladie	 Identification correcte des signes indicateurs d'un état de gestation Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel). Participation aux opérations de mise bas Réalisation correcte des premiers soins à dispenser à la mère et aux jeunes après la mise bas Respect des règles d'hygiène et de sécurité Identification correcte des principaux troubles et maladies (microbiennes, nutritionnelles). Application correcte des programmes de traitements prophylactiques et curatifs sur les animaux et les programmes d'entretien des locaux.
Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.	Application correcte des techniques adéquates pour pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts
Participer à la récolte, la conservation des produits laitiers dans de bonnes conditions d'hygiène.	 Réalisation de la traite dans le respect des règles d'hygiène: Utilisation correct de l'équipement selon les règles. Mise en pratique correcte des prescriptions à respecter pour la récolte et la conservation des produits laitiers Prélèvement correct d'échantillons pour contrôle qualité
Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le respect de la réglementation sur la protection de l'environnement.	Traitement correct des affluents dans le respect des réglementations en vigueur sur la protection de l'environnement.

MODULE P5: COMMERCIALISATION DES PRODUITS

Code : AE-05 Durée : 36 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : Commercialiser les produits de l'exploitation

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - Compte d'exploitation
- A l'aide :
 - d'analyse des prix du marché
- Pour commercialiser les produits de l'exploitation

- Respect des règles de salubrité des produits
- Détermination des prix de vente tenant compte des frais de production

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Elaborer une stratégie de vente	Exhaustivité des études des prix
	• Recueil pertinent des besoins des clients en matière de qualité
	Etablissement correct d'un plan de commercialisation
Négocier avec les clients	Identification des clients potentiels
	Conduite efficace de la négociation
	 Fidélisation de la clientèle par la qualité des produits
	Réglage correct d'un fond de fouille
Organiser la vente	Bonne présentation des points de vente
	Valorisation des produits
	Identification correcte de la période favorable à la
	vente

MODULE P6: STAGE

Code: AE-06 Durée: 2 mois

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU OBJECTIF COMPORTEMENTAL

Enoncé de la compétence : S'intégrer au milieu professionnel (stage)

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - de consignes et de directives de l'établissement
- A l'aide :
 - d'un journal de bord et d'un cahier de stage
- Pour effectuer un stage en entreprise

- Travail soigné
- Respect du processus de travail
- Respect des normes de qualité
- Respect des règles de santé, de sécurité et d'ergonomie
- Communication efficace
- Prise de notes structurée

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Préparer son séjour en milieu de travail	 Justesse des données recueillies relatives au stage Choix approprié des ateliers ou entreprises de production en mesure de recevoir des apprenants Justesse des données recueillies relatives à l'organisation de l'atelier ou de l'entreprise de production Description correcte des tâches prévues pendant le stage Activités décrites avec précision
Réaliser des activités en milieu de travail	 Respect des directives de l'atelier ou de l'entreprise d'accueil Attitudes et comportements professionnels corrects Habiletés de communication appropriées Observation appropriée des activités Participation correcte à la réalisation d'activités Consignation correcte des informations dans le journal de bord
Rédiger un rapport faisant état des activités exercées	 Rédaction correcte et complète du rapport Organisation structurée de l'information Attention particulière à la qualité de la langue écrite
Comparer les perceptions du métier avec les réalités du métier	 Exposé explicite sur les réalités du métier Discussion pertinente sur les attitudes et les comportements exigés en milieu de travail Comparaison juste entre les perceptions de départ et les réalités du métier

MODULE G1: COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Code : AE- 07 Durée : 180 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **communiquer oralement et par écrit de façon simple, en malagasy, en français et en anglais** en utilisant les formes d'expression d'usage courant liées à la profession.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances linguistique de base pour :

- Communiquer adéquatement avec les divers intervenants : employeurs, pairs, clients et autres
- Utiliser des vocabulaires appropriés la situation
- Ecrire correctement des lettres sans faute d'orthographe ni de grammaire, etc...
- Comprendre des documents de différentes langues

MAIACASV (60 houres)	
MALAGASY (60 heures) CONTENUS RECOMMANDATIONS	
CONTENUS	PEDAGOGIQUES
Fanazarana hiteny	- Mampiasa voambolana, ohatra, sy sehatra
Fanazarana hanoratra	mifandray amin'ny asa atao
Fahalalam-pomba	initiality alimi ily asa atao
Miarahaba, Milaza momba ny tenany,	
Milaza ny toerana misy azy, Milaza ny	
fotoana, Miresaka mikasika ny	
fianakaviany, ny asa ataony, ny fitaovana	
ampiasainy, ny fomba entina miasa, ny	
tanjona kendrena, Milaza ny ahiahy sy ny	
fanantenana, Manao fangatahana, Miady	
hevitra, Manazava hevitra, Manohana	
hevitra, Manoro hevitra, Manome	
sosokevitra, Manao veloma	
FRANÇA	IS (60 heures)
CONTENUS	RECOMMANDATIONS
	PEDAGOGIQUES
Compréhension écrite	- Utiliser des vocabulaires spécifiques ou
Compréhension orale	propres à la profession
Expression écrite	- Prendre des cas ou des situations liées à la
Expression orale	profession
Saluer, se présenter, se situer dans le temps	
et dans l'espace, parler de sa personne,	
parler de sa famille, parler de son métier,	
parler de ses outils, parler de ses craintes,	
exprimer une demande, dire au revoir,	
expliquer, argumenter	

MODULE G2: BASES SCIENTIFIQUES

Code : AE- 08 Durée : 336 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions de mathématiques, de physiques et de chimie** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances scientifiques de base pour :

- comprendre des phénomènes physiques liés à son métier
- Acquérir des méthodes de raisonnement logique
- Résoudre des problèmes scientifiques liés au métier

MATEMATIQUES	` '
CONTENUS	RECOMMANDATIONS
	PEDAGOGIQUES - Chaque séquence commencera par une
Ensemble des nombres réels	 – Chaque sequence commencera par une – évaluation des prérequis
Polynômes	- L'utilisation de machines à calculer est
Equation et inéquation à une inconnue dans R	recommandée
Système de deux équations du 1 ^{er} degré à deux inconnues	- Utiliser des ressources numériques libres pour illustrer les cours chaque fois que
Médiatrice d'un segment	c'est possible pour faciliter la compréhension
Triangles particuliers	Comprehension
Droites particulières dans le triangle	
Quadrilatère	
Distance d'un point à une droite	
Cercle	
Translation de vecteur	
Trigonométrie dans un triangle rectangle	
Constructions géométriques	
Constructions géométriques dans l'espace	
Statistique	
CHIMIE APPLIQUE	(E (156 heures)
CONTENUS	RECOMMANDATIONS
	PEDAGOGIQUES
Le matériel de laboratoire	- Insister sur les règles de sécurité.
	- Chaque élève doit pouvoir manipuler
	correctement les ustensiles à sa
	disposition (balance, burette, pipette, etc).
Le tableau périodique	Cette compréhension se réalisera bien au
Le moteur periodique	départ d'un modèle simple et surtout pas à

	l'aide d'orbitales.
	• Insister sur les règles orthographiques de
	nomenclature chimique.
Les lois massiques	• La réalisation de nombreux exercices est
	indispensable pour la bonne
	compréhension de cette matière.
	Utiliser l'expérimentation pour faire
	acquérir ces compétences.
Les métaux et non métaux	Utiliser l'expérimentation pour faire
	acquérir ces compétences.
La composition moléculaire et ionique des solutions	Utiliser l'expérimentation pour faire
aqueuses, acides, bases et sels	acquérir ces compétences.
Les électrolytes	Réaliser de nombreux exercices et
	applications pour faire acquérir ces
	compétences.
La concentration et la solubilité	Réaliser de nombreux exercices et
	applications pour faire acquérir ces
	compétences.
	• Réaliser des exercices au laboratoire.

MODULE G3: HYGIENE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT (HSE)

Code: AE-09 Durée: 36 heures

Enoncé de la compétence :

Appliquer les notions d'hygiène, de santé et de sécurité

Contexte de réalisation :

- A partir :
 - des risques liés aux travaux sur chantier et le respect de l'environnement,
- A l'aide :
 - de instructions relatives aux procédures de sécurité dans l'entreprise
 - des techniques d'utilisation sécuritaire des machines et des outillages
 - des techniques de rangement sécuritaire des matériaux
 - des techniques de gestion des déchets
- Pour mettre en œuvre les notions d'hygiène, de sécurité et de l'environnement

- Respect des normes, lois et règlements d'hygiène, sécurité au travail et préservation de l'environnement
- Identification pertinente des informations relatives à la sécurité

ELEMENTS DE LA COMPETENCE	CRITERES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
Agir selon ses droits et ses	• Interprétation juste de la règlementation du travail en
responsabilités	hygiène, sécurité et respect de l'environnement
Déterminer les facteurs de risque liés à	Respect des instructions du fabricant
l'utilisation d'outillages et de machines-	Observation pertinente
outils	Bonne estimation du niveau de risque
	Utilisation d'EPIC
Planifier le rangement sécuritaire des	Prise en considération du niveau de dangerosité des
matières premières et des produits.	matières premières et des produits
	• Regroupement judicieux des matières premières et des
	produits
	Aménagement fonctionnel de l'espace de rangement
Intervenir en cas d'accident	Évaluation juste de la situation
	Intervention appropriée et rapide
	Communication adéquate en situation de stress
Déterminer les facteurs de risque liés à la	Respect des instructions du fabricant des produits
gestion des déchets	Observation pertinente
	Bonne estimation du niveau de risque
Veiller à l'hygiène et la propreté de son	Poste de travail propre
espace de travail	Propreté corporelle

MODULE G4: BIOLOGIE VEGETALE

Code : AE- 10 Durée : 108 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions de biologie végétale** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances biologique de base pour :

- comprendre la morphologie des plantes liées à son métier
- Résoudre des problèmes biologiques liés au métier

CONTENUS	RECOMMANDATIONS
	PEDAGOGIQUES
L'ORGANOGRAPHIE :	– Induire l'importance de la feuille pour la
- La feuille	croissance du végétal.
- La tige	Aborder les principales productions végétales
- La racine	cultivées pour leurs feuilles.
- La fleur	- Aborder les principales productions végétales
- Le fruit	cultivées pour leurs tiges.
- La graine	- Aborder les principales productions végétales
- La plante	cultivées pour leurs racines.
	- Insister sur la reconnaissance des différents
	organes d'une fleur.
	- Limiter l'étude aux principaux types
	d'inflorescences.
	- L' observation des différents fruits est
	indispensable pour la bonne compréhension du
	contenu notionnel.
	- Il est souhaitable de réaliser et d'observer des
	mises en germination.
LA PHYSIOLOGIE VEGETALE :	- Mettre en évidence les mécanismes et les
- La transpiration	facteurs conditionnant les fonctions végétales
- La photosynthèse	par l'expérimentation.
- La respiration	
- La nutrition	
- La croissance	

MODULE G5: BIOLOGIE ANIMALE

Code : AE- 11 Durée : 84 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions de biologie animale** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances biologique de base pour :

- comprendre la morphologie des animaux liées à son métier
- Résoudre des problèmes biologiques liés au métier

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
L'ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE ANIMALES: - Le système digestif - Le système circulatoire - Le système respiratoire - Le système reproducteur	 Illustrer par des schémas et d'autres supports didactiques. Mettre en évidence la viviparité et l'oviparité

MODULE G6: CLASSIFICATION DU MONDE VIVANT

Code : AE- 12 Durée : 36 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions de classification du monde vivant** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des vivants de base pour :

- comprendre la classification des animaux et végétaux liées à son métier

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
LA CLASSIFICATION DU REGNE	– Par l'observation d'échantillons, déduire les
VEGETAL:	grandes divisions du règne végétal.
- Notion de classe, famille, genre,	– Insister sur l'importance pratique des règles de
espèce, variété du règne végétal	nomenclature.
	– L'essentiel est d'apprendre la méthodologie à
	suivre pour identifier les plantes.
LA CLASSIFICATION DU REGNE	– Par l'observation, déduire les grandes divisions
ANIMAL:	du règne animal.
Notion de classe, famille, genre, espèce	– L'essentiel est d'apprendre la méthodologie à
du règne végétal	suivre pour identifier les animaux.

MODULE G7 : PEDOLOGIE

Code : AE- 13 Durée : 108 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions de classification du monde vivant** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des vivants de base pour :

- comprendre la classification des animaux et végétaux liées à son métier

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Le pH	- S'attacher à mettre en évidence l'utilité de la
	connaissance du pH pour la bonne conduite des
	cultures agricoles, horticoles et sylvicoles.
	– Comparer les différentes méthodes de mesure
	du pH.
Les besoins des plantes	Effectuer le lien avec le cours de biologie
	appliquée.
	 Insister sur les règles de prélèvement de sol
	abordées au point 1.
Les grands cycles biologiques :	- Insister sur l'intérêt pratique de la connaissance
Cycle de l'azote, du phosphore et du	de ces cycles.
carbone	
Le complexe argilo-humide	- Attirer l'attention sur l'incidence du complexe
	argilo-humique au niveau de la plante, de
	l'environnement et des pratiques culturales.
Fertilisations, amendements et engrais	- Expérimenter

MODULE G8: AGRONOMIE GENERALE ET ECOLOGIE

Code : AE- 14 Durée : 108 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **appliquer les notions d'agronomie et d'écologie** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances en agronomie et écologie de base pour :

- choisir une méthode et un appareillage permettant de contrôler les caractéristiques techniques des matériaux, d'un élément, d'un système;
 - comprendre les effets des choix technologiques sur l'environnement, de leur incidence sur le mode de vie.

sur le mode de vie.		
CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Le sol	– Observer et manipuler des échantillons de sols.	
	– Mettre l'accent sur l'importance des relations	
	qui existent entre le développement du végétal et	
	les caractéristiques de son support.	
Les travaux du sol	- Aborder les options des cultures biologiques.	
L'écologie :	Attirer l'attention sur :	
- La plante et le sol	 l'incidence des brise-vent; 	
- la plante et l'air	 l'incidence de la densité de plantation. 	
- La plante et la lumière	o l'incidence de la durée, de l'intensité, de la	
- La plante et la température	qualité et de la périodicité de l'éclairement	
- La plante et l'eau	sur la croissance des végétaux.	
- La résultante des facteurs climatiques	o l'importance de la lumière dans l'induction	
- Les plantes entre elles	florale	
- Les écosystèmes	o l'importance de la connaissance de	
	l'origine géographique de la plante.	
	- Aborder les notions d'irrigation, d'arrosage, de	
	drainage et de cultures hydroponiques.	
	 Attirer l'attention sur l'asphyxie radiculaire. 	
	 Aborder les symbioses naturelles et 	
	artificielles.	
	 Aborder les notions de toxines radiculaires. 	
La gestion des déchets	- impliquer les élèves dans un projet pratique de	
	gestion des déchets.	
Les multiplications :	Il serait souhaitable de réaliser la visite d'un	
- les principales techniques de	laboratoire de culture in vitro.	
multiplication végétative et générative :		
semis; bouturages; marcottages;		
divisions; plantules vivipares		
- Les principes du greffage		

MODULE G9: MACHINISME AGRICOLE

Code : AE- 14 Durée : 24 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent identifier et conduire les machines agricoles dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances des machines et accessoires agricoles pour :

choisir une machine et les accessoires correspondantes adaptées au travail à effectuer;
comprendre le fonctionnement de différentes machines agricoles.

- comprendite le fonctionnement de différences machines agricoles.		
CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES	
Les machines et accessoires utilisées	- Il est souhaitable que chaque apprenant puisse	
dans les travaux agricoles	manipuler au moins un motoculteur avec accessoire	
Le rôle de chaque machine et des	durant les travaux sur terrain et comprendre le rôle	
accessoires	et le fonctionnement de chaque outils.	
Conduire la machine avec les		
accessoires		
Les règles de sécurité dans l'utilisation		
des machines		
L'entretien des machines et accessoires		

MODULE G10: BASES DE COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Code : AE- 15 Durée : 24 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **adapter ses attitudes pour bien gérer les relations professionnelles** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les connaissances de base de technique de communication pour gérer efficacement :

- Les relations avec ses pairs
- Les travaux d'équipes

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
SALUER : dire bonjour / dire au revoir Les objectifs de la communication	Exercice de simulation Jeux de rôle
Les obstacles à la communication Ecoute active / écoute passive	
Les techniques de la communication	

MODULE G11: BASES DE CIVISME

Code : AE- 16 Durée : 24 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent se comporter en tant que citoyen responsable dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à donner aux apprenants les comportements citoyens :

- Avec ses voisins
- Envers son pays

CONTENUS	RECOMMANDATIONS	
	PEDAGOGIQUES	
1/ Les droits et obligations :	Chaque séquence commencera par une évaluation des prérequis.	
Etat civil (acte de naissance, acte de mariage, acte	Lecture de la constitution Malagasy	
de décès ou jugement supplétif d'acte de décès)	(quelques articles).	
2/ Les droits des enfants	Citer aux jeunes les inconvénients de la délinquance juvénile.	
3/ Les délinquances juvénile	Expliquer les droits des enfants	
4/ Les constitutions Malagasy	chapitre par chapitre.	
5/ Le gouvernement Malagasy	Utilisation des outils multimédias : film, photo, témoignage, reportage,	
6/ L'éducation à la vie et à l'amour	journal écrit	

MODULE G12: CREATIVITE

Code : AE -17 Durée : 24 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **avoir l'esprit créatif** dans diverses activités de production.

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à inculquer aux apprenants l'esprit créatif

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
MUSIQUES : guitare, batterie, clavier	Apprendre le note musical et solfège Apprendre les techniques de base
CIRQUE	
SERIGRAPHIE	Mettre en évidence la règle de l'art.
THEATRE	Les thèmes sont au choix.
CHORALE	
PEINTURE ARTISTIQUE	

MODULE G13: INITIATION A L'ENTREPRENEURIAT

Code : AE- 18 Durée : 72 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **avoir l'esprit bâtisseur** pour pouvoir monter sa propre entreprise

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à aider les apprenants à réaliser leur **plein potentiel** en démarrant et développant leurs propres entreprises.

CONTENUS	RECOMMANDATIONS
	PEDAGOGIQUES
Créer son propre futur emploi	Utiliser différents techniques
Créer son entreprise et son projet	d'animation : - Témoignage
Explorer le marché	- Jeu de rôle
Déterminer les risques financiers	- Ressources numériques interactives
Développer quelque chose à vendre	interactives
Etudier le marché	
Comment vendre	
Atteindre les clients potentiels	
Gérer son entreprise	
Gérer ses finances	
Obtenir et développer son espace de travail (GRH)	
Financer son entreprise	
Planifier les imprévus	
Développer son entreprise	
Aspect juridique simplifié de l'entreprise	

MODULE G14: EPS

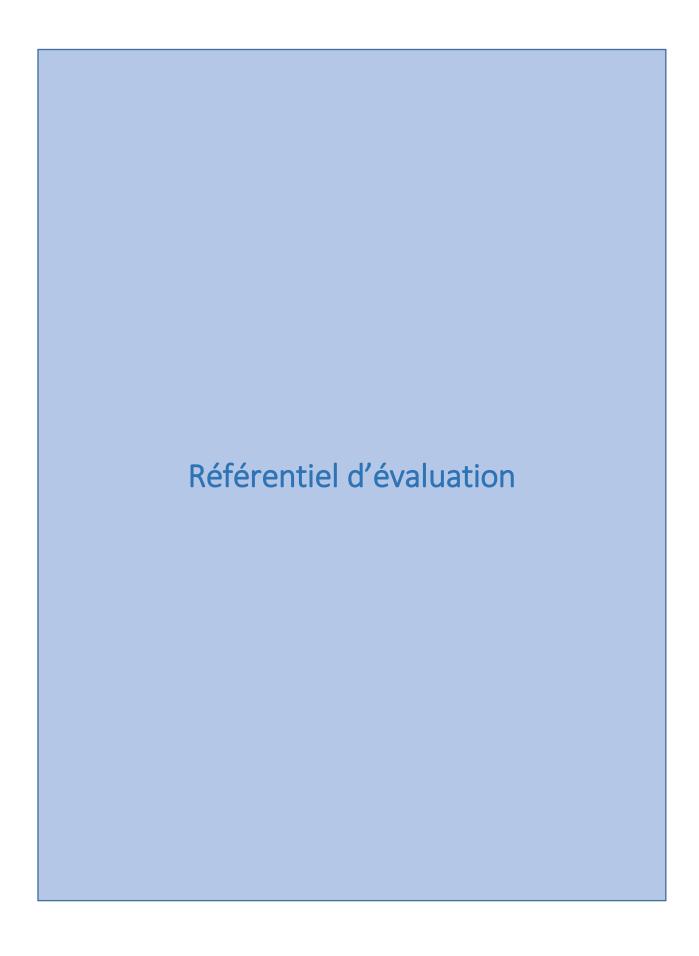
Code : AE- 19 OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer la compétence, les apprenants doivent **maintenir en forme son corps** pour pouvoir travailler en bonne santé

DESCRIPTION DU MODULE

Ce module vise à inculquer aux apprenants l'entretien de son corps par des activités de gymnastiques et sportives

CONTENUS	RECOMMANDATIONS PEDAGOGIQUES
Athlétisme (Course, sauts, lancers)	
Gymnastiques au sol	
Grimper	
Sports collectifs (basket, volley, hand ball)	



MODULE P1: LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION

1. Déroulement de l'épreuve :

EPREUVE N° 01			
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR		
MODULE	P1 : LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION CODE : AE-01		
COMPORTEMENT	déterminer leur aptitude au métier et au	DUREE : 24 h	
ATTENDU	processus de formation		
DESCRIPTION DE	Renseignements généraux :		
L'ENGAGEMENT :	L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans une démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence «Se situer au regard du métier». L'évaluation de l'engagement est faite tout au long de la formation par le formateur. Le jugement devrait porter sur le rappel de données ainsi que sur des associations et des arguments fondés sur des données objectives justifiant son choix professionnel.		
	Déroulement :		
	Explorer le métier et la formation		
	Cet élément exige de recueillir des renseignements sur divers sujets à traiter.		
	Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser au moins : - deux types d'entreprises ; - deux types de produits ou de services offerts ; - les perspectives d'emploi dans leur région ; - la rémunération au seuil du marché du travail ainsi que pour un agriculteur-éleveur expérimenté ;		
	 les conditions d'entrée sur le marché du travail; les principales tâches; les principales conditions de travail; 		
	Comparer les exigences du métier avec son profil p L'évaluation de l'apprenant s'effectue à l'occasion groupe qui porte sur la mise en relation du métier a personnel. Durant cette rencontre, l'apprenant est a moins deux liens entre son profil et des exigences l' métier. Une telle rencontre devra être dirigée de ma toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.	d'une rencontre de vec son profil ppelé à établir au iées à l'exercice du unière à ce que	
	Faire le point quant aux résultats de sa réflexion. L'apprenant doit remettre un rapport dans lequel il principalement son choix d'orientation scolaire et p		
	Dans ce rapport, il devra expliquer le choix de son relation avec le métier d'agriculteur-éleveur en tena goûts, de ses aptitudes et de ses champs d'intérêt.		

EPREUVE N° 01				
FILIERE: AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE P1: LE METIER ET LE PROCESSUS DE FORMATION		CODE: AE-01		
COMPORTEMENT ATTENDU : déterminer leur aptitude au métier e	t au		DUREE: 24 h	
processus de formation				
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				
		-	Résultat	
Signature du formateur :		-	Succès Echec	
Elforente de la compétance	Out	Non	Décultata	
Eléments de la compétence 1. INFORMATION SUR LE METIER	Oui	Non	Résultats	
1.1 Recueil de l'information pertinente sur le métier!		П	0 on 1	
milieux de travail, perspectives d'emploi, rémunération, condition			0 ou 1	
de travail ; possibilités d'avancement et de mutation, association				
patronales ou syndicales, etc				
2. INFORMATION SUR LA FORMATION				
2.1 Recueil de l'information pertinente sur la formation			0 ou 1	
3. RESULTAT DE SON ANALYSE			0 0 0 1	
3.1 Il établit un bilan de son profil personnel en fonction			0 ou 1	
des exigences du métier	_		0 0 0 1	
4. RESULTAT DE SON DEMARCHE				
4.1 Il établit l'état de progression et les résultats de sa				
démarche			0 ou 1	
4.2 Il fixe ses objectifs de carrière			0 ou 1	
J]	Total :	/5	
Seuil de réussite : 3 des 5 critères d'évaluation, dont la satisfaction s				
4.2		U		
Règle de verdict :	Oui	Non		
REMARQUES:				

MODULE P2: PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

EPREUVE N° 02				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P2 : PLANIFICATION DE LA PRODUCTION	CODE: AE-02		
COMPORTEMENT ATTENDU : Raise	onner le système technique et humain de	DUREE: 48 h		
l'exploitation				
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence	e de l'apprenant à		
	établir un compte prévisionnel annuel des tra	vaux à effectuer		
	selon l'objectif qu'il s'était fixé. La durée de	l'épreuve sera de 4		
	heures.			
	Déroulement			
	On demandera à l'apprenant d'élaborer le budget prévisionnel de			
	l'exploitation où il a effectué son stage ou de l'exploitation de sa			
	famille.			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	4 heures			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Calculatrice			
	- Catalogue de prix des matériaux			
CONSIGNES	L'épreuve doit être administrée à la fin du sta	ige		
PARTICULIERES	_	-		

EPREUVE N° 02				
FILIERE: AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE P2 : DEVIS - CONTRAT		CODE: AE-02		
COMPORTEMENT ATTENDU : Etablir correctement un contrat avec	ient	DUREE: 36 h		
Nom de l'apprenant : Etablissement : Date de l'évaluation :		_		
Signature du formateur :		-	Résultat Succès Echec	
Eléments de la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Choix de la spéculation / type d'élevage 1.1 Argumentation correct du choix 1.2 Période favorable à la planification			0 ou 5 0 ou 5	
2.1 Gestion des parcelles répondant aux rotations culturales 2.2 Spéculations appropriées à la période favorable 2.3 Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (humain, matériels,)			0 ou 10 0 ou 5 0 ou 10	
2.4 Estimation correcte des imprévus réglementaires			0 ou 5	
3. Les besoins en intrant, matériels et main d'œuvres 3.1 Estimation adéquate des moyens à mettre en œuvre (intrant, humain, matériels,) 3.2 Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre			0 ou 10 0 ou 10	
4. Etablir le compte prévisionnel				
3.1 Estimation juste du prix des matières d'œuvre, des produits			0 ou 10	
3.3 Estimation juste du temps de réalisation et du coût de la main d'œuvre			0 ou 10	
3.4 Estimation adéquate de la valeur ajoutée et du bénéfice 3.5 Estimation correcte des imprévus réglementaires 3.6 Calcul précis des pourcentages 3.7 Application correcte de la règle de trois			0 ou 5 0 ou 5 0 ou 5 0 ou 5	
	Т	otal:	/100	
Seuil de réussite : 75 points Règle de verdict : Néant	Oui	Non		
REMARQUES:	<u></u>	<u> </u>		

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.1 : PREPARATION DU SOL

1. Detoutement de l'épieuve.				
EPREUVE N° 03				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.1: PREPARATION DU SOL	CODE: SM AE-3.1		
COMPORTEMENT ATTENDU : Prép	arer le sol	DUREE: 144 h		
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétenc	e de l'apprenant à		
	préparer le sol en vue de semi ou de plantation.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	1 jour			
SEUIL DE REUSSITE	80 points			
REGLE DE VERDICT	Respect des règles de sécurité			
MATERIELS NECESSAIRES	SAIRES - Matériels de labour et d'émottage			
	- Matériel pour épandre l'engrais			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 03					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEG	ETALE		CODE: AE-03	
SOUS-MODULE	P3.1: PREPARATION DU SOL			CODE: SM AE-3.1	
COMPORTEMENT ATTENDU : Prép	arer le sol			DUREE: 144 h	
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :		 		Résultat	
Signature du formateur :				Succès Echec	
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Analyser du sol	a competence	Oui	NOII	Resultats	
1.1 Détermination correcte de	l'état pédologique du sol			0 ou 15	
2. Epandre l'engrais (base)					
2.2 Dosage correct selon l'é	tat du sol			0 ou 15	
2.2 Epandage uniforme				0 ou 10	
3. Labourer la parcelle (manue	l, traction animale, traction				
mécanisée)		_		0 10	
	rrecte selon l'état du sol et la			0 ou 10	
spéculation choisie 3.8 Manipulation correcte de	u matárial da labour			0 ou 15	
3.9 Délai raisonnable	u materier de labour			0 ou 13 0 ou 10	
4. Emotter (manuel, animal, m	écanique)			0 00 10	
4.1 Manipulation correcte d				0 ou 15	
<u> </u>			0 ou 10		
		Т	otal :	/100	
Seuil de réussite : 35 points					
Règle de verdict : Respect des règ	les de sécurité	Oui	Non		
REMARQUES:					

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.2: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

EPREUVE N° 04			
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR		
MODULE	P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03	
SOUS-MODULE	P3.2: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE: SM AE-3.2	
COMPORTEMENT ATTENDU: Proc	luire de jeunes plants	DUREE : 108 h	
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence produire de jeunes plants d'une spéculation d Déroulement Epreuve pratique		
NOMBRE D'APPRENANTS DUREE DE L'EPREUVE	Individuel ND		
SEUIL DE REUSSITE	80 points		
REGLE DE VERDICT	Néant		
MATERIELS NECESSAIRES	GrainesSubstrats,germoir,paillesrayonneur		
CONSIGNES PARTICULIERES	L'apprenant sera évalué à la fin du module		

EPREUVE N° 04					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE				CODE: AE-03	
SOUS-MODULE P3.2 : PRODUCTION DE JEUNES PLANTS				CODE: SM AE-3.2	
COMPORTEMENT ATTENDU : Prod	duire de jeunes plants			DUREE: 108 h	
Nom de l'apprenant :					
11					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :					
				Résultat	
Signature du formateur :				Succès Echec	
	la compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Préparer les semences				0 10	
1.1 Triage efficace des sem				0 ou 10	
	nation suivie convenablement			0 ou 10	
(pour le riz et d'autres semences nécessitant cette technique)				0 10	
1.3 Traitement approprié		Ш	ш	0 ou 10	
2. Effectuer les semis	queta à la anéquiation			0 ou 10	
2.1 Technique de semi adéc	-			0 ou 10 0 ou 10	
2.2 Manipulation correcte of				0 ou 10 0 ou 10	
spéculation	profondeur de semi correct selon			0 0u 10	
2.4 Ombrage ou paillage co	orract			0 ou 10	
3. Repiquer les jeunes plants	briect		1	0 00 10	
3.1 Respect du processus de	e reniguage			0 ou 10	
3.2 Gestes techniques de re				0 ou 10	
	e corrects des matériels (ficelle,			0 ou 10	
rayonneur, jalons,)	s corrects des materiers (ricerie,		_	0 04 10	
rayemicar, garene,)		Т	otal :	/100	
Seuil de réussite : 35 points					
Règle de verdict : Respect des règ	eles de sécurité	Oui	Non		
Tregre de verales y respect des reg	5-03 00 50002200				
REMARQUES:					
•					

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.3: ENTRETIEN DES CULTURES

EPREUVE N° 05				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.3: ENTRETENIR DES CULTURES	CODE: SM AE-3.3		
COMPORTEMENT ATTENDU: Entre	etenir les cultures en cours de croissance	DUREE: 204 h		
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence			
	entretenir les cultures en cours de croissance.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	-			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 05						
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR					
MODULE	P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEC	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE				
SOUS-MODULE	P3.3: ENTRETENIR DES CULTURES			CODE : SM		
	etenir les cultures en cours de croissa	nce		DUREE: 204 h		
COM ORTEMENT ATTENDO . EIRIO	term les calcares en cours de croissa	Hec		DONLE . 20	/ - T 11	
Nom de l'apprenant :						
Nom de l'apprenant.						
Etablissament:						
Ltablissement .						
Date de l'évaluation :						
Bate de l'évaluation :				Rési	ıltat	
Signature du formateur :			-	Succès	Echec	
Signature du formateur.				П	П	
				Ш		
Elémente de l	a compétance	Oui	Non	Pácu	ltats	
	a compétence	Oui	NON	Resu	iitats	
1. Entretenir les cultures en cours	de croissance (tamage, sarciage,					
buttage, désherbage,) 1.1 Détermination correcte des o	mérations selon stade de			0.01	ı 10	
développement	pperations seron stade de			0 00	1 10	
1.2 Choix adéquat de la période	d'intervention selon le type de			0 o	5	
spéculation	a intervention seron te type de				u J	
*	tretien selon le type de spéculation			0 01	ı 10	
2. Gérer la fertilité du sol				0 00 10		
	rais selon les besoins de la plante			0 01	ı 10	
	fréquence et de la dose d'apport				ı 10	
2.3 Mise en œuvre correcte de la	•				ı 10	
3. Effectuer les différentes opérati					-	
(arrosage, ombrage, protection co						
	echniques d'arrosage et d'irrigation			0 ot	ı 10	
à appliquer selon le type de spéc	culation					
3.2 Technique d'ombrage ou pai	illage correct			0 o	u 5	
4. Contrôler la croissance et le dév						
4.1 Maitrise des caractéristiques	et des exigences culturales de la			0 o	u 5	
spéculation			_			
4.2 Identification correcte d'une	carence ou d'excès en éléments			0 o	u 5	
nutritifs					_	
4.3 Identification efficace de présence de maladie des plantes et				0 o	u 5	
correction 4.4 Identification et correction efficace des différents parasites				0.0	u 5	
agressant les plantes	incace des différents parasites			0.0	u J	
4.5 Identification et correction c	orrecte des plantes adventices			0 o	11.5	
	ortés par les animaux ravageurs et		_		u J	
apport de solution					11 5	
**					/100	
Seuil de réussite : 75 points						
			Non			
				1		
REMARQUES:		1	1	1		

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.4: MULTIPLICATION DES PLANTES

EPREUVE N° 06			
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR		
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03	
SOUS-MODULE	P3.4: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS	CODE: SM AE-3.4	
COMPORTEMENT ATTENDU : Prod	uire de jeunes plants en utilisant différentes	DUREE: 168 h	
techniques de multiplication de pla	antes		
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre différentes techniques de multiplication de végétaux. Déroulement Epreuve pratique		
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel		
DUREE DE L'EPREUVE	ND		
SEUIL DE REUSSITE	70 points		
REGLE DE VERDICT	Néant		
MATERIELS NECESSAIRES	 Matériels de multiplication 		
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module		
PARTICULIERES			

	EPREUVE N° 06				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEC		CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.4: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS			CODE: SM AE-3.4	
COMPORTEMENT ATTENDU : Prod	uire de jeunes plants en utilisant diff	érente	es	DUREE : 168 h	
techniques de multiplication de pla					
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :					
				Résultat	
Signature du formateur :				Succès Echec	
			_		
	a compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Préparer les substrats pour les					
1.1 Les substrats utilisés son				0 ou 5	
1.2 les qualités que doit prés	senter un substrat sont			0 ou 5	
correctement formulées					
1.3 Le mélange présente l'h	omogénéité attendue			0 ou 5	
2. Pratiquer les opérations de la	•		П		
2.1 Choix judicieux de la plante mère □				0 ou 5	
	on et de réalisation des divers			0 ou 5	
modes de bouturage sont co					
	s d'enracinement des boutures et			0 ou 5	
les soins à donner aux boutu	•	_	_		
1 1	res et les gestes professionnels			0 ou 5	
sont maîtrisés					
3. Pratiquer les opérations de r		_	_		
	s d'enracinement des marcottes et			0 ou 5	
les soins à donner aux marce	•	_	_	0 ou 5	
	res et les gestes professionnels				
sont maîtrisés	70.1.1				
4. Pratiquer la multiplication p		_	_		
4.1 Les phases de préparation				0 ou 5	
multiplication par division s			_	0 7	
4.2 Les conditions de réussi	te d'une multiplication par			0 ou 5	
division sont respectées			_	0 7	
4.3 Les techniques opératoires et les gestes professionnels			Ц	0 ou 5	
sont maîtrisés	30				
5. Pratiquer les opérations de gret			_	0 5	
5.1 Choix judicieux du porte-greffe 5.2 Les phases de préparation et de réalisation des diverses				0 ou 5	
techniques de greffage sont				0 ou 5	
3.3 Les quantes que don pre	senter un greffon, un porte-greffe				

sont justifiées	ΙЦ	ΙШ	0 ou 5
5.4 La reconnaissance visuelle d'un greffon, d'un portegreffe de qualité est exacte			0 ou 5
5.5 Les conditions optimales de réussite d'un greffage et les soins à donner aux sujets greffés sont pertinentes			0 ou 5
5.6 Les caractéristiques des porte-greffes commercialement utilisés sont correctement identifiées			0 ou 5
5.7 Les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter			0 ou 5
5.8 Les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés			0 ou 5
]	Total:	/100
Seuil de réussite : 70 points			
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
REMARQUES:			

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.2: INTERVENTION SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES (Arbuste, arbre fruitier)

EPREUVE N° 07				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.5: INTERVENTIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PLANTES	CODE: SM AE-3.5		
	venir sur le développement des plantes	DUREE: 180 h		
(arbuste, arbre fruitier)				
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence			
	intervenir sur le développement des plantes (arbuste, arbre			
	fruitier).			
	Déroulement			
	Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	75 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Outils de taillage			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 07					
FILIERE AGRICULTEUR - ELEVEUR					
MODULE	P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEG		CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.5: INTERVENTIONS SUR LE DEVELOR DES PLANTES	NT	CODE: SM AE-3.5		
COMPORTEMENT ATTENDU: Inter	venir sur le développement des plan	tes		DUREE: 180	h
(arbuste, arbre fruitier)					
Signature du formateur :				Résul Succès	Echec
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résul	tats
régulateurs de croissance, de tu	bourgeonnage, d'application de iteurage				
1.1 les techniques de réalisation pincement, ébourgeonnage so	<u> </u>			0 ou	10
pincement, ébourgeonnage sont correctement réalisées 1.2 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à				0 ou	10
exécuter 1.3 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont				0 ou	15
maîtrisés 2. Effectuer les différentes opérations de formation et de					
conduite des arbustes et des ar					
forme recherchée	ores fruitiers en fonction de la				
2.1 les opérations relatives à l	1 0			0 ou	10
2.2 l'identification des diverse	d'un arbre fruitier sont maitrisées es sortes de branches, de es divers genres de bourgeons est			0 ou	15
formes de production recherci	ur donner aux jeunes plants les hées et les différentes phases de			0 ou	15
préparation et de réalisation - d'un palissage, d'un tut - d'une taille de formatio - d'une taille de fructifica	n				
sont correctement réalisées 2.4 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à					10
exécuter 2.5 les techniques opératoires maîtrisés	et les gestes professionnels sont			0 ou	15
		Т	otal :		_/100

Seuil de réussite : 35 points			
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
REMARQUES:			

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE

SOUS-MODULE P3.6: FERTILISATION

EPREUVE N° 08					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03			
SOUS-MODULE	P3.6: FERTILISATION	CODE: SM AE-3.6			
COMPORTEMENT ATTENDU : Met	tre en œuvre les techniques liées à la	DUREE: 180 h			
fertilisation	fertilisation				
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la fertilisation. Déroulement Epreuve pratique				
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel				
DUREE DE L'EPREUVE	ND				
SEUIL DE REUSSITE	75 points				
REGLE DE VERDICT	Néant				
MATERIELS NECESSAIRES	- Epandeur				
	 Matériels de compostage 				
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module				
PARTICULIERES					

EPREUVE N° 08					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE CODE : AE-03				
SOUS-MODULE P3.6 : FERTILISATION				CODE: SM AE-3.6	
COMPORTEMENT ATTENDU : Met	tre en œuvre les techniques liées à la			DUREE: 18	80 h
fertilisation					
Nom de l'apprenant :					
Date de l'évaluation :					
Signature du formateur :				Résu Succès	Iltat Echec
	la compétence	Oui	Non	Résu	ıltats
(amendement calcaire, organi	és d'engrais nécessaires a type d'amendement à utiliser ique, fumier, composts, engrais azoté, phosphaté ou potassique)				10 10
1.3 Maitrise des techniques d'épandage manuel ou mécanique 1.4 Respect des prescriptions d'utilisation 1.5 les outils et matériels utilisés sont appropriés aux travaux à exécuter et leurs fonctions d'usages sont respectées			0 o 0 o 0 o	u 5	
maîtrisés	et les gestes professionnels sont			0 oı	ı 10
d'une erreur de manipulation	prendre sur les conséquences d'engrais sur les plantes, les			0 01	ı 10
animaux, l'homme, l'environnement 2.2 Respect des prescriptions légales en matière de stockage 2.3 Respect des règles d'hygiène et de sécurité					ม 10 ม 10
3. Produire du compost					
3.1 Valorisation correcte des3.2 Suivie correct de la décor	<u>-</u>				ม 10 อน 5
3.3 Détermination correcte de la maturité de compost \Box \Box 0 ou 10					่ 10
	•	Γ	otal :		/100
Seuil de réussite : 75 points					
Règle de verdict : Respect des règ	les de sécurité	Oui	Non		
REMARQUES:					

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.7 : DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX

EPREUVE N° 09				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.7: DEFENSE ET PROTECTION DES VEGETAUX	CODE: SM AE-3.7		
COMPORTEMENT ATTENDU : Prod	uire de jeunes plants	DUREE: 180 h		
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétenc			
	mener des opérations de protection et de défenses des cultures.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	80 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Produits phytosanitaires			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	_		
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 09					
FILIERE AGRICULTEUR - ELEVEUR					
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE CODE : AE-03				
					AE-3.7
COMPORTEMENT ATTENDU: Prod	uire de jeunes plants			DUREE: 18	
Nom de l'apprenant :					
11					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :					
				Rési	ıltat
Signature du formateur :				Succès	Echec
		ĺ			
	a compétence	Oui	Non	Résu	ıltats
1. Pratiquer les luttes tradition					
contre les ennemis des cultures			_		
1.1 Calcul correct des quantités	•				u 15
1.2 Maitrise parfaite des produi				0 01	u 10
herbicide, pesticide et leur mod	le d'action et les substances				
actives qu'ils contiennent		_			
1.3 Choix judicieux des moyen				0 01	u 15
tenant compte de la rentabilité	et de la protection de				
l'environnement		_			
1.4 Respect des prescriptions d					u 15
1.5 Respect des règles d'hygièr					u 15
	és sont appropriés aux travaux à		Ц	0 01	u 15
exécuter et leurs fonctions d'usa		_			
1.7 les techniques operatories et les gestes professionnels sont			0 01	u 15	
maîtrisés					
					/100
Seuil de réussite : 80 points				1	
Règle de verdict : Respect des règ	les de sécurité	Oui	Non	-	
REMARQUES:					

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE SOUS-MODULE P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT

EPREUVE N° 10				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.8: RECOLTE ET CONDITIONNEMENT	CODE: SM AE-3.8		
COMPORTEMENT ATTENDU: Mett	re en œuvre les techniques et opérations liées	DUREE: 84 h		
à la récolte et au conditionnement	des produits (y compris fourrages)			
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à mettre en œuvre les techniques et opérations liées à la récolte et au conditionnement des produits. Déroulement Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	70 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	 Outils et matériels de récolte et de sto 	ockage		
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 10							
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR						
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE CODE : AE-03						
SOUS-MODULE P3.8 : RECOLTE ET CONDITIONNEMENT				CODE: SM	AE-3.8		
COMPORTEMENT ATTENDU : Mett	re en œuvre les techniques et opéra	tions li	ées	DUREE: 84	h		
à la récolte et au conditionnement	des produits						
Nom de l'apprenant :							
Etablissement :							
Date de l'évaluation :				D./	1		
Signature du formateur :			-	Résu Succès	Echec		
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résu	ıltats		
1. Repérer le stade de maturité 1.1 le stade de récolte d'une p				0 oı	ı 10		
commercialisation est correcte 1.2 la qualité commerciale de				0 oı	ı 10		
justesse (par la vue, le toucher 1.3 les critères de mise en mar	r, le goût, l'odorat)			0 oı	ı 10		
correctement identifiés							
2. Récolter et trier les produits							
2.1 les techniques de récolte e l'exploitation sont correcteme	et de tri pour les productions de ent réalisées			0 oı	ı 10		
	tériels utilisés pour la récolte et			0 oı	ı 10		
*	et les gestes professionnels sont			0 οι	ı 10		
2.4 Les règles d'hygiène et de	*			0 oı	ı 10		
3. Conditionner et stocker les p 3.1 Les techniques de conditio	onnement et de stockage sont			0 01	ı 10		
appliquées correctement selor 3.2 Les techniques de traitement	ent de conservation sont			0 oı	า 10		
appliquées correctement selon le type de produit 3.4 Les techniques de conservation des fourrages sont □ □ □ 0 ou 10				ı 10			
correctement appliquées Total: /100							
Seuil de réussite : 70 points							
Règle de verdict : Respect des règl	les de sécurité	Oui	Non				
REMARQUES:							

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE

SOUS-MODULE P3.9: PRODUCTION DE JEUNES PLANTS

EPREUVE N° 11				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE	CODE: AE-03		
SOUS-MODULE	P3.9: MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS	CODE: SM AE-3.9		
COMPORTEMENT ATTENDU : Met	tre en œuvre les techniques liées au maintien	DUREE: 36 h		
opérationnel des outils, machines	et matériels			
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à produire de jeunes plants d'une spéculation courante donnée. Déroulement Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	70 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Outils d'affutage, de réparation et de lubrification			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 11				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION VEGETALE CODE : AE-			
SOUS-MODULE P3.9: MAINTENANCE DES OUTILS, MACHINES ET MATERIELS				CODE: SM AE-3.9
COMPORTEMENT ATTENDU: Mett	re en œuvre les techniques liées au r	naintie	en	DUREE: 36 h
opérationnel des outils, machines	et matériels			
Nom de l'apprenant :				
Etablissement :				
Date de l'évaluation :				D (1)
Signature du formateur :			- -	Résultat Succès Echec
Fléments de l	a compétence	Oui	Non	Résultats
1. Effectuer la maintenance de pro	•	O 0		
	affutage selon les instructions de			0 ou 10
1.2 Respect de la technique de lubrification prescrite			0 ou 10	
1.3 Vidange périodique des moteurs			0 ou 10	
1.4 Entretien périodiques des batteries			0 ou 10	
1.5 Vérification périodique de				0 ou 10
2. Diagnostiquer les pannes sin				0 0 0 1 0
2.1 Identification correcte et rbougies, filtres, joints	éparation des pannes simples : (tondeuses, motoculteurs,			0 ou 50
scarificateurs, tronçonno - batterie	euses)			
- pneumatiques				
- courroie				
- perte d'huile, chute de	nression			
- fuite dans une canalisa	•			
- chute de pression				
- coupure d'alimentation				
	-	Т	otal :	/100
Seuil de réussite : 35 points				
Règle de verdict : Respect des règ	les de sécurité	Oui	Non	-
REMARQUES:				l
TELLIN IN QUEEN				

MODULE P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE SOUS-MODULE P4.1: CONSTRUCTION DE L'HABITAT

EPREUVE N° 12				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE: AE-04		
SOUS-MODULE	P4.1: CONSTRUCTION DE L'HABITAT	CODE: SM AE-4.1		
COMPORTEMENT ATTENDU : Cons	truire l'habitat du cheptel	DUREE: 84 h		
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence	e de l'apprenant à		
	construire un habitat pour le cheptel.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	50 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Matériels de construction			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 12					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	ODULE P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE			CODE: AE-04	
SOUS-MODULE P4.1 : CONSTRUCTION DE L'HABITAT				CODE: SM AE-4.1	
COMPORTEMENT ATTENDU: Cons	truire l'habitat du cheptel			DUREE: 84 h	
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :				Décultot	
Signature du formateur :			Résultat Succès Echec		
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Choisir l'emplacement et les 1.1 Orientation adéquate par l'ensoleillement 1.2 Emplacement isolé des au 2. Construire l'habitat 2.1 Aération efficace 2.2 Dimensions respectant la 2.3 Utilisation des matériaux 2.4 Construction facilement n 3. Installer les accessoires	tres exploitations densité du cheptel locaux ettoyable		0 0 0000	0 ou 10 0 ou 10 0 ou 10 0 ou 10 0 ou 10 0 ou 10	
3.1 Accessoires respectant les				0 ou 10	
3.2 Nombre suffisant selon la 4. Désinfecter l'habitat et les ac	*			0 ou 10	
4.1 Produit désinfectant appro 4.2 Habitat et accessoires pro	prié	 	otal:	0 ou 10 0 ou 10 /100	
Seuil de réussite : 50 points					
Règle de verdict : Respect des règ	les de sécurité	Oui	Non		
REMARQUES:					

MODULE P3: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE SOUS-MODULE P4.2: OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX

EPREUVE N° 13				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE: AE-04		
SOUS-MODULE	P4.2: OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX	CODE: SM AE-4.2		
COMPORTEMENT ATTENDU : Obse	erver et surveiller les animaux	DUREE: 180 h		
DESCRIPRION DE L'EPREUVE	Renseignements généraux L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à observer et surveiller les animaux. Déroulement Epreuve orale ou écrite			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	80 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Néant			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 13					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE			CODE: AE-04	
SOUS-MODULE P4.2 : OBSERVATION ET SURVEILLANCE DES ANIMAUX				CODE: SM AE-4.2	
COMPORTEMENT ATTENDU: Prod	uire de jeunes plants			DUREE : 180 h	
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :				Dágu	114.04
Signature du formateur : Résultat Succès Echec □ □				Echec	
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Repérer dans un élevage un animal ayant un comportement ou un développement physiologique particulier 1.1 Maitrise de l'anatomie et de la morphologie des principaux animaux d'élevage				0 ou 10	
1.2 Maitrise des principales modifications intervenant au cours de la croissance				0 ou 20	
1.3 Repérage d'un comportement ou d'un état physiologique particulier (agitation, abattement, manque d'appétit,) (femelle en chaleur, en gestation avancé ou prête à mettre bas,)				0 ou	1 20
2. Repérer chez un animal ou d d'une maladie ou d'un parasite 2.1 Identification correcte des maladies et des parasites cour	s symptômes des principales ants des animaux d'élevage			0 οι	ı 20
3. Repérer des conditions anor					
d'environnement d'un élevage. 3.1 Respect correct des normes zootechniques et				0 οι	ı 20
fonctionnelles pour le logeme 3.2 Déceler les indices de pré d'ambiance ou d'environnement	sence de conditions anormales			0 οι	ı 10
Total:/100					
Seuil de réussite : 80 points					
Règle de verdict :		Oui	Non		
REMARQUES:					

MODULE P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE SOUS-MODULE P4.3 : CONDUITE DE LA PRODUCTION

EPREUVE N° 14				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P4: CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE	CODE: AE-04		
SOUS-MODULE	P4.3: CONDUITE DE LA PRODUCTION	CODE: SM AE-4.3		
COMPORTEMENT ATTENDU : cond	luire une production animale	DUREE : 216 h		
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence	e de l'apprenant à		
	conduire une production animale.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique et écrite			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	80 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- provendes,			
	- fourrages,			
	- matériels de soins,			
	- produits prophylactiques			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module			
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 14					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE	P4 : CONDUITE DE LA PRODUCTION ANIMALE			CODE: AE-04	
SOUS-MODULE	P4.3: CONDUITE DE LA PRODUCTION			CODE : SM	AE-4.3
COMPORTEMENT ATTENDU : cond	EMENT ATTENDU : conduire une production animale			DUREE : 21	
Nom de l'apprenant :			_		
Etablissement :					
Date de l'évaluation :					
Signature du formateur :			-	Résu Succès	Echec
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résu	ltats
1. Alimenter les animaux					
1.1 Maitrise des exigences nutritives des animaux en fonction de leur stade de développement et de leur destination				0 οι	ı 10
1.2 Maitrise des principales c	aractéristiques des aliments les			0 οι	ı 10
plus courants 1.3 Identification des conséquences d'une alimentation non conforme aux normes pour la santé humaine				0 οι	ı 10
2. Conserver, préparer et distri	ibuer les aliments				
2.1 Le travail exécuté répond aux exigences professionnelles.2.2 Estimation correcte des quantités d'aliments en volume, en				0 ou 0 ou	
poids; 2.3 Respect des horaires de distribution 2.4 Respect des règles d'hygiène et de sécurité.				0 ou 0 ou	
3. Réaliser les opérations courantes des entretiens (couper la canine (porcelet), débecter (volailles), déparasitage, douchage)					-
	sés sont appropriés aux travaux à			0 ou	ı 10
3.2 les techniques opératoires et les gestes professionnels sont maîtrisés				0 οι	ı 10
4. Participer à la conduite des différentes phases du cycle de					
reproduction des animaux.					
4.1 Maitrise des mécanismes de reproduction des animaux				0 ou	
4.2 Identification correct des signes indicateurs du moment				0 ot	เ 10
opportun pour la mise à la reproduction			_		
4.3 Connaissance sur les principes de l'insémination				0 or	เ 10
artificielle					
5. Assurer la mise bas, seul ou assisté.				10	
6				0 ou	1 10
de gestation 5.2 Prévoir et préparer la mise bas (organisation et préparation des locaux et du matériel).				0 οι	ı 10
acs rocaux of du materiel).				1	

5.3 Participation aux opérations de mise bas			0 ou 10
5.4 Réalisation correcte des premiers soins à dispenser à la			0 ou 10
mère et aux jeunes après la mise bas			
5.5 Respect des règles d'hygiène et de sécurité			0 ou 10
6. Appliquer les plans de prophylaxie relatifs aux principaux			
risques de maladie			
6.1 Identification correcte des principaux troubles et maladies			0 ou 10
(microbiennes, nutritionnelles).			
6.2 Application correcte des programmes de traitements			0 ou 10
prophylactiques et curatifs sur les animaux et les programmes			
d'entretien des locaux.			
7. Manipuler et intervenir sur un animal dans le respect des			
règles d'hygiène et de sécurité.			
7.1 Application correcte des techniques adéquates pour			0 ou 10
pratiquer des interventions, des manipulations sur un animal			
ou un lot d'animaux en respectant les règles de prévention des			
accidents corporels, et les principes de l'économie des efforts			
8. Participer à la récolte, la conservation des produits laitiers			
dans de bonnes conditions d'hygiène.			
8.1 Réalisation de la traite dans le respect des règles d'hygiène:			0 ou 10
8.2 Utilisation correct de l'équipement selon les règles.			0 ou 10
8.3 Mise en pratique correcte des prescriptions à respecter			0 ou 10
pour la récolte et la conservation des produits laitiers	_	_	
8.4 Prélèvement correct d'échantillons pour contrôle qualité			0 ou 10
9. Récolter et stocker les sous-produits de l'élevage dans le			
respect de la réglementation sur la protection de			
l'environnement.	_	_	
9.1 Traitement correct des affluents dans le respect des			0 ou 10
réglementations en vigueur sur la protection de			
l'environnement.			
	Γ	otal:	/250
Seuil de réussite : 80 points	T		
Règle de verdict : Respect des règles de sécurité	Oui	Non	
REMARQUES:			

MODULE P5: COMMERCIALISATION DES PRODUITS

EPREUVE N° 15				
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR			
MODULE	P4: COMMERCIALISATION DES PRODUITS	CODE: AE-05		
COMPORTEMENT ATTENDU : Com	COMPORTEMENT ATTENDU : Commercialiser les produits de l'exploitation DUREE : 36 h			
DESCRIPRION DE	Renseignements généraux			
L'EPREUVE	L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'apprenant à			
	commercialiser les produits de l'exploitation.			
	Déroulement			
	Epreuve pratique et écrite			
NOMBRE D'APPRENANTS	Individuel			
DUREE DE L'EPREUVE	ND			
SEUIL DE REUSSITE	60 points			
REGLE DE VERDICT	Néant			
MATERIELS NECESSAIRES	- Néant			
CONSIGNES	L'apprenant sera évalué à la fin du module	_		
PARTICULIERES				

EPREUVE N° 15					
FILIERE	AGRICULTEUR - ELEVEUR				
MODULE P4 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS				CODE: AE-05	
COMPORTEMENT ATTENDU : Commercialiser les produits de l'exploitation			DUREE: 36 h		
Nom de l'apprenant :					
Etablissement :					
Date de l'évaluation :					
Signature du formateur : Résultat Succès Echec □ □					
Eléments de l	a compétence	Oui	Non	Résultats	
1. Elaborer une stratégie de ver 1.1 Exhaustivité des études des p 1.2 Recueil pertinent des besoins 1.3 Etablissement correct d'un pl 2. Négocier avec les clients 2.1 Identification des clients poté 2.2 Conduite efficace de la négocie 2.3 Fidélisation de la clientèle pa 2.4 Réglage correct d'un fond de 3. Organiser la vente 3.1 Bonne présentation des point 3.2 Valorisation des produits 3.3 Identification correcte de la p	des clients en matière de qualité dan de commercialisation entiels ciation r la qualité des produits fouille s de vente			0 ou 10 0 ou 10	
		Τ	otal:	/100	
Seuil de réussite : 60 points					
Règle de verdict :		Oui	Non		
REMARQUES:					

MODULE P6: INTEGRATION DANS LE MILIEU PROFESSIONNEL (Stage)

Epreuves liées au stage pratique en fin de formation

✓ Nature et objectifs

Il s'agit d'une épreuve sous forme de :

- stage pratique (20% points) dans une exploitation agricole,
- écrit : pour finaliser l'élaboration du rapport de stage (40% points) pendant une semaine,
- exposé oral (40% points) de 15 à 20 minutes pour la présentation du rapport.

Le thème de stage sera au choix de l'apprenant. L'épreuve permettra d'évaluer l'apprenant sur sa capacité d'adaptation aux situations réelles dans une exploitation agricole

✓ Modalités de l'évaluation

L'épreuve se déroulera à la fin de la troisième année de formation. L'apprenant sera placé dans une exploitation agricole pendant la durée du stage durant lequel il est appelé à monter un rapport qu'il doit finaliser un mois après. A la fin du stage, le maître de stage donnera son appréciation sur les capacités de l'apprenant (pli confidentiel) et ce dernier présentera son rapport sous forme d'exposé devant un jury

REMARQUES:

- Les notes obtenues sur les modules P1 à P5 constitueront les notes de CONTROLES CONTINUS et seront prises en compte dans la sanction finale,
- Les modules généraux ne feront pas l'objet d'évaluation de sanction particulière durant la formation car ils sont en transversales dans les différentes compétences professionnelles.
- L'épreuve terminale (examen final national) est décrite dans l'arrêté ministériel portant organisation des examens CAP à Madagascar.

Modalité de délivrance du diplôme

La formation sera sanctionnée par un diplôme de fin de formation pour les apprenants ayant validé l'ensemble des modules.

Les apprenants n'ayant pas validé l'un des modules professionnels doivent reprendre le ou les modules non validé (s).